

# Montpellier

## Notre Ville

N°225  
FÉVRIER 1999

JOURNAL D'INFORMATION MUNICIPALE



## Vivement le vélo

Avec les Etats Généraux du Vélo (25 novembre - 3 février),  
la Ville de Montpellier se dote d'un plan quadriennal (1999-2002)  
pour se hisser au rang des grandes villes  
cyclables européennes du XXI<sup>e</sup> siècle  
(cf notre dossier p.7 à 10)

M  
DOMAINE de GRAMMONT  
VILLE de MONTPELLIER

DOMAINE  
VILLE de



## ILS REMERCIENT LA VILLE

**Docteur Jean-G. Albouy, gérant du Centre Odontologique des Arceaux** : pour l'efficacité des services municipaux dans le cadre de la construction du Centre Odontologique, achevée le 31 mai 98.

**Francis Hugué, Président du Cercle Régional pour le renouveau de la coiffure et de l'esthétique** : pour avoir permis le grand succès du dernier salon Euro-Méditerranéen de la Coiffure et l'Esthétique qui s'est tenu à Montpellier le 22 novembre dernier. Il a accueilli près de 4000 visiteurs, 270 participants aux concours et les délégations de 7 pays étrangers.

**David Pearson, Directeur Général de "Vichon, Mediterranean Wines"** : pour l'accueil qui lui a été réservé, et renouveau ses souhaits de collaboration avec la Ville de Montpellier pour la commercialisation des vins de la Méditerranée sur le marché américain.

**Père Christian Doumaire, Association Chrétiens et Cultures** : pour l'assistance apportée à la réalisation du spectacle "La Messe de l'an 2000" ; "Je veux souligner la compétence et la gentillesse de tout le personnel de l'Opéra... ils ont tous été parfaits..."

**Mme Grollemund, directrice de l'Institut Médico Pédagogique "La Cardabelle"** : pour l'utilisation à titre gracieux de la salle de Grammont à l'occasion de sa fête de Noël.

**MM Rouayroux et Marc, de la Galerie du Peyrou** : pour l'organisation au Carré Ste-Anne, dans le cadre des projets de l'association du "Nouveau Ste-Anne", de l'exposition des Antiquaires de Montpellier et du District ; "un énorme succès pour cette manifestation (3 à 4000 visiteurs) et un grand intérêt suscité par l'exposition sur l'évolution du siècle, du 17ème siècle à nos jours..."

**Luce Figuières, Présidente de l'Association des Amis des Bouquins de la Place Ste Anne** : pour la 4ème Mostra du livre ancien qui s'est tenue dans le Carré Sainte-Anne les 4 et 5 décembre 98 ; "un vif succès auprès du public montpelliérain. Les exposants-bouquinistes venus nombreux de tout le grand-sud étaient achalandés de façon très variée, le livre régional y ayant grandement sa place..."

**M. Ferrandis, Président du Comité de Montpellier de la F.N.A.C.A.** : pour l'aide précieuse accordée à l'installation de l'exposition "Au temps de la guerre d'Algérie".

**Henri Gastaldi, président de l'antenne Hérault des Restaurants du Cœur, et l'équipe de bénévoles du centre Marcel Pagnol** : pour le local attribué rue Danton qui a permis de donner un coup de pouce aux personnes les plus défavorisées de ce quartier..."

**Francis Gachon, Président Départemental de l'Hérault de la Fédération Française de Pétanque et Jeu Provençal** : pour le soutien efficace et compréhensif témoigné tout au long de l'année 98 et plus particulièrement lors de la préparation du championnat de France que nous organiserons dans votre belle ville les 12 et 13 juin 99.

**Colette Berland et Vincent Bonbonnelle, Service communication-collecte de l'Établissement de transfusion sanguine de Languedoc Roussillon** : pour l'aide apportée au cours de la collecte organisée du 14 au 31 décembre. 580 donneurs se sont présentés. "Leur geste de solidarité contribue à recueillir les poches de sang nécessaires pour

faire face aux besoins des hôpitaux et des cliniques de notre région..."

**Jean-Luc Gervet, Président départemental de la Société St Vincent de Paul** : pour l'aide apportée aux actions visant à soulager toutes les formes de misère..."

**Michel Roques, Président de l'association les Arceaux Village Culture Foot** : pour l'attention portée aux actions d'animation de quartier pendant la période de la Coupe du Monde ; par ailleurs, ce travail nous a permis d'enclencher aux côtés de l'association acteurs, une dynamique d'insertion avec le P.I.E. les agences départementales de l'action sociale et la fédération nationale de l'industrie hôtelière..."

**Jocelyne Carmichael, Cie Atelier Théâtre'Elles** : pour l'aide financière supplémentaire accordée pour la réalisation des travaux d'isolation de l'espace La Jetée..."

**M. Lossois, président du conseil syndical de la résidence Les Cévennes 1** : pour l'action menée auprès du Préfet de Région, afin de renforcer sur le quartier des rondes de police nationale, "pour établir un climat de sécurité pour les occupants et les commerçants... et dissuader les jeunes de tous actes de dégradations et agressions, et au contraire, aider à les motiver pour des actions éducatives comme sy efforcent les associations de quartier..."

**Bruno Asselin de Williencourt, SARL Tutto Va Bene** : pour le soutien financier accordé pour l'organisation de l'édition 99 de Boréal.

**Yves Gassot, directeur de l'IDATE** : pour le concours apporté à la réalisation des Journées Internationales de l'IDATE ; "un grand succès ; audience nombreuse, qualité des intervenants et franchise des débats..."

**Patrick Jablonski, secrétaire national de l'Union Nationale des Ambulanciers Hospitaliers** : pour l'aide apportée à l'occasion de l'organisation de l'Assemblée Générale de l'UNAH France, organisée à Montpellier le 24 octobre 98.

**Emmanuel Marguerite, Association des Internes des Hôpitaux de Montpellier-Nîmes** : pour la présence de Georges Frêche, député maire, lors de l'inauguration du nouvel internat de l'Hôpital Saint-Eloi.

**Michèle Benoît, présidente de l'Institut Français d'Analyse Transactionnelle** : pour l'aide apportée et l'accueil réservé à tous les participants du XIXème Congrès de l'Institut Français d'Analyse Transactionnelle.

**Mr. J. Hernandez, Président de l'Association languedocienne pour l'aide aux insuffisants mentaux** : pour l'aide accordée à l'occasion de l'opération Brioches qui s'est déroulée les 17 et 18 octobre dans de bonnes conditions.

**Mr. Patrice Genet, président de l'Ordre des Architectes** : pour l'aide apportée dans l'organisation de l'exposition consacrée à l'oeuvre d'Alvar Aalto, architecte finlandais.

**Mr Michel Peyre, antenne montpelliéraine de Handicap International** : pour l'aide apportée au bon déroulement de l'opération "pyramide de chaussures" organisée le 26 septembre sur la place de la Comédie, démarche de sensibilisation du grand public contre l'effet dévastateur des mines antipersonnel.

# A la une de l'actualité : l'animation de l'Ecusson, les pistes cyclables, la sécurité



**Monsieur le Maire, on parle beaucoup de la mise en place d'un contrat local de sécurité. Pouvez-vous nous en dire plus ?**

La Ville de Montpellier prépare en effet à l'heure actuelle un contrat local de sécurité. Ce contrat, une fois terminé, sera signé avec M. Chevènement à la fin de l'hiver ou au printemps, à Paris ou plus probablement à Montpellier.

**Quel en est le calendrier pour les jours qui viennent ?**

La phase de concertation est terminée. Depuis octobre 1998, plusieurs dizaines de réunions ont été organisées dans les quartiers et plusieurs réunions spéciales de "Montpellier au Quotidien" programmées sur ce sujet, autour de Serge Florence, maire-adjoint chargé de la commission, et de Christian Bouillé, conseiller municipal, conseiller général, en charge de l'élaboration et du suivi de ce contrat local de sécurité.

Deux grandes réunions ont réuni plusieurs centaines de personnes en mairie de Montpellier et à la Maison pour tous Léo-Lagrange, à La Paillade, les 15 et 29 janvier. Les nombreuses interventions seront très utiles pour l'élaboration du contrat. Une réunion se tiendra en préfecture autour de M. Constantin, préfet de région, préfet de l'Hérault, le vendredi 5 février, dans la matinée, pour boucler définitivement le rapport qui sera envoyé au ministère de l'Intérieur avant signature.

**Qui participera à la réunion et signera le rapport ?**

Le contrat sera signé par l'Etat et donc par le ministre de l'Intérieur, Jean-Pierre Chevènement. A Montpellier il est suivi par le préfet de Région, son directeur de cabinet, M. Setbon, directeur de la Sécurité dans l'Hérault, et par M. Khun, directeur départemental de la Police Nationale. Seront également signataires : le procureur de la République, M. de la Gatinais, au nom du ministère de la Justice et du garde des Sceaux ; le conseil général de l'Hérault, le recteur, chancelier des Universités, et l'inspecteur d'Académie pour la sécurité dans les établissements scolaires.

La Chambre de Commerce et d'Industrie a été soigneusement consultée pour établir ce contrat, ainsi que des dizaines et des dizaines d'associations, de syndicats d'immeubles, de comités de quartiers, etc. Nous aurons l'occasion de revenir plus en détail sur ce sujet dans un numéro spécial de Montpellier notre Ville d'avril, mai ou juin 1999.

**Pouvez-vous cependant en préciser la philosophie ?**

Ce contrat se veut pragmatique et attaché à une exigence fondamentale et juste des citoyens : le besoin de sécurité pour les biens et les personnes. Il condamnera, comme je le fais moi-même, maire de la Ville, les deux extrêmes : d'un côté, le sécurita-

risme outrancier qui amènerait à des solutions extrêmes, fascisantes ou dictatoriales, et de l'autre, le laxisme des gens des beaux quartiers qui jugent des banlieues ou des quartiers difficiles depuis Auteuil ou Neuilly et dont, en d'autres temps et dans d'autres circonstances, Péguy pouvait dire : "ils ont les mains blanches, mais ils n'ont pas de mains".

La vérité est entre les deux. Une politique de sécurité, c'est d'une part 70 à 80 % de prévention où la Ville, le Conseil général, à travers les politiques sociale, culturelle, sportive, de solidarité, jouent un rôle décisif dans les centres sociaux, les maisons de quartiers, les maisons pour tous, etc., et d'autre part, 20 à 30 % de répression dans le cadre de la loi républicaine, sous l'autorité des ministres de l'Intérieur et de la Justice.

**Quelles sont donc les demandes de la Ville en terme d'effectifs ?**

Il y a dix ans nous avons demandé aux Montpelliérains de signer des pétitions pour demander plus d'effectifs. Nous disions qu'un premier seuil raisonnable, pour une police de qualité à Montpellier, était que la police nationale comporte 600 fonctionnaires. A l'époque, le chiffre était autour de 280. Nous demandions alors 320 policiers à Montpellier. Depuis, nous en avons obtenu 200 et l'action conjuguée des signataires et de la mairie a permis de porter les effectifs de 280 à 480.

Le chiffre de 600 est toujours valable. La première demande est donc de 120 policiers de plus pour atteindre cet objectif et ceci dans les années 1999 et 2000. Il est souhaitable, également, que les 600 fonctionnaires de police appartiennent à diverses tranches d'âge.

**Où doivent-ils être répartis ?**

Actuellement, il existe un commissariat central provisoirement installé à l'ancienne maternité. Dans deux ans, ce commissariat, si l'Etat tient parole, déménagera dans des locaux définitifs, avenue des Consuls de mer. A part cela, il existe deux commissariats de quartiers, l'un à La Paillade, l'autre à l'Opéra-Comédie. Dans ces deux commissariats, malgré des résultats exceptionnels au vu du petit nombre de l'effectif, il faut renforcer le nombre de fonctionnaires et ouvrir jour et nuit. Mais deux commissariats sont insuffisants. A Bordeaux, par exemple, qui a la même population que Montpellier, il y a onze commissariats de quartier. Il y en a neuf à Toulouse, etc. Nous demandons donc l'ouverture de cinq commissariats de quartier supplémentaires (on trouvera l'emplacement précis dans un numéro spécial de Montpellier Notre Ville publié prochainement) auxquels il faut ajouter le projet de l'Etat de faire un commissariat de quartier avenue Clémenceau à l'emplacement de l'ancien Commissariat. Au total, à la fin du programme, en 2001-2002, il serait souhaitable qu'il y ait à Montpellier le Commissariat Central et huit commissariats de quartier.

**Que pensez-vous de l'ilotage ?**

L'intérêt des commissariats de quartiers est de permettre dans les villes une police de proximité dont se font les héros, fort justement, MM. Jospin et Chevènement. Il y a sept ou huit ans, un ilotage de la ville

avait déjà été mis en place avec un découpage en 28 secteurs.

Faute d'effectif, 21 à 22 secteurs ont été abandonnés depuis par les ilotiers, seuls 6 ou 7 sont couverts régulièrement par les commissariats existants.

Il faut revenir au maillage antérieur. Il faut que chaque semaine, dans les maisons pour tous, les ilotiers fassent une permanence pour écouter la population, recevoir ses doléances, son aide et rendre compte de l'action menée sur le quartier. C'est à ce prix et à ce prix seulement que non seulement la sécurité se renforcera mais aussi que le sentiment d'insécurité diminuera.

**On a parlé de sécurité dans l'Ecusson mais il y a d'autres problèmes dans ce quartier ?**

Effectivement, la sécurité dans l'Ecusson, qui est pour moi une priorité, se double pour l'équipe municipale, en symbiose avec les comités de quartiers, les associations de commerçants et la C.C.I., d'une nécessité d'animation toujours accrue du centre historique.

**Quelles sont vos propositions en matière commerciale ?**

Tout d'abord, la Ville a prévu, cette année, une subvention supplémentaire de 1,2 millions de francs pour aider les commerçants et la C.C.I. dans les actions d'animation. M. Bernard Michel, adjoint, qui a mis en place les illuminations de Noël, fort réussies, subventionne, rue par rue, les associations de l'Ecusson qui participent à des animations ponctuelles ou globales en matière commerciale.

**Quid du projet Virgin ?**

Le projet Virgin, c'est de faire venir pour l'an 2000, si possible, un des leaders européens des ventes pour les jeunes dans le cadre des locaux des halles Castellane, près de la Préfecture.

Le projet en cours est en bonne voie. La première phase de l'opération - le déclassement d'une partie du volume des halles sera lancée au Conseil Municipal de Février. Ce projet que suit M. Raymond Dugrand, premier adjoint, délégué à l'urbanisme, a un triple but :

- restaurer les halles Castellane, bâties à la fin du XIXème siècle par un disciple de Ballard et massacrées par la restauration de 1960. Elles reprendront ainsi leur valeur esthétique et historique.
- maintenir le marché existant au rez-de-chaussée sur les 2/3 de l'espace, quelques commerçants désirant soit prendre la retraite, soit se transférer aux halles Laissac ou Antigone ;
- participer à l'animation commerciale de l'Ecusson car ce magasin renforcera la chalandise jeune du centre-ville, toute la journée et tard dans la soirée.

**Un mot, puisque vous en avez parlé, des halles Laissac et des halles d'Antigone, également au centre-ville ?**

La Ville a décidé de maintenir et de rénover les halles Laissac, près de la tour de la Babote. Un crédit est affecté à cet égard, après consultation et avis unanime des commerçants, au budget 1999. Cependant, certains commerçants de Laissac qui désireraient, volontairement, déménager aux

halles d'Antigone lors de leur ouverture auront la priorité, conformément aux accords pris.

Les halles d'Antigone, quant à elles, sont bien parties. L'architecte est désigné. Elles ouvriront au printemps 2000, avec 250 places de stationnement autour et l'une des principales stations de tramway devant. La priorité sera donnée dans l'ordre :

- aux commerçants des halles Laissac ;
- aux commerçants des halles Castellane ;
- aux autres candidats.

Ajoutons, pour compléter cette politique de défense des halles, que la Ville de Montpellier entame en 1999 une rénovation complète des halles de la Paillade.

**Dernier sujet, où en est la question des pistes cyclables ?**



Un plan quadriennal pour le vélo

La Ville de Montpellier revient de loin. Il y a dix ans, il n'y avait rien, même pas 100 mètres de pistes cyclables. Depuis, beaucoup de chemin a été fait : 86 kilomètres ont été tracés, faisant de Montpellier l'une des 5 grandes villes en France de plus de 100 000 habitants disposant d'un réseau digne de ce nom. Le prix Vélo d'Or a été décerné à la SMTU, le 23 septembre 1998, pour récompenser la promotion du vélo urbain. Il fallait d'abord rappeler cet acquis qui est loin d'être négligeable et qui a permis à quantité de Montpelliérains de reprendre le vélo.

Aujourd'hui, bien sûr, il y a des critiques dont beaucoup sont fondées. C'est pourquoi la Ville a décidé, sur mon impulsion, avec MM. Moralès et Biau, maires-adjoints, de passer à un braquet supérieur !

**Où en sont, à ce jour, ces Etats généraux du vélo ?**

Les Etats généraux du vélo sont une consultation de tous les usagers du vélo, de tous âges, réunis en associations ou à titre individuel. Trois réunions ont eu lieu ou auront lieu, la première à la maison de l'Environnement, les deux dernières à la salle des Rencontres de la mairie.

Le plan final quadriennal sur le vélo, 1999-2002, a été adopté définitivement à la dernière de ces réunions, le mercredi 3 février à 18 heures. Nous en présentons les grandes lignes dans le dossier central de ce journal.

Ce plan qui dispose d'une équipe permanente au sein des services de la mairie de Montpellier, autour de M. Bourlet, directeur-adjoint des services techniques, comporte quatre volets bien précis :

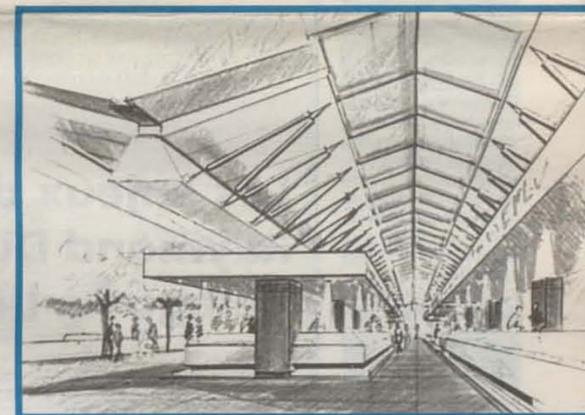
- meilleur entretien, balisage et protection

des pistes existantes :

- mise en place des connexions nécessaires entre les tracés existants, là où elles manquent, particulièrement dans certains carrefours ;
- allongement du réseau, conformément aux desiderata des intervenants dans les réunions précitées : desserte des universités, des administrations, pistes à vocation sportive ou ludique pour la randonnée et la détente ;
- connexions du réseau interne d'agglomération de Montpellier avec le réseau des pistes cyclables du département déjà existantes.

Ajoutons qu'avant juin 1999, la Ville de Montpellier et le Conseil général de l'Hérault auront mis en place les pistes cyclables prévues avenue du Mondial 98, entre le carrefour Granier et Odysséum, ainsi qu'au carrefour de la Lyre.

Un budget important, de l'ordre de 4 millions de francs en 1999, qui pourrait être augmenté si nécessaire, a été réservé au budget primitif 1999. Sur les quatre années du plan, ce sont au total, près de 20 millions de francs qui seront affectés aux pistes cyclables. Celles-ci sont d'ailleurs très attendues par une large partie de la population : elles arrivent en 7ème position des souhaits des Montpelliérains dans le dernier sondage de la SOFRES publié dans "Montpellier notre Ville" de Janvier.



Les halles d'Antigone

**Le tramway a-t-il pensé au vélo ?**

Bien sûr, on pourra prendre le tramway avec le vélo. La plupart des stations de tramway seront équipées de garages pour les vélos. Les pistes cyclables seront raccordées avec les stations de tramway. Enfin, une piste cyclable est-ouest, permettra de traverser la Ville en toute sécurité, sur 11 kilomètres, le long du tramway. Ajoutons, pour les amoureux de la plage, un projet du Distict, d'aménager en terre battue le chemin de halage du Lez entre Antigone et la Méditerranée, afin de permettre à tous les habitants de l'agglomération d'aller se baigner en vélo. Ce projet verra le jour si Montpellier, Lattes et Palavas donnent leur accord.

**Georges Frêche, Député-Maire de Montpellier.**

# Recensement de la population : tout le monde compte!

BIENVENUE, MONSIEUR L'AGENT RECENSEUR!

GARDIEN de L'IMMEUBLE



Henri Talvat, Maire Adjoint

## Une démarche citoyenne

Le 8 mars le recensement va commencer. Dans votre intérêt et dans celui de la ville, ouvrez votre porte aux enquêteurs et réservez-leur le meilleur accueil.

FRAPAR

Le recensement de la population aura lieu à partir du 8 mars dans les maisons individuelles et les appartements. Les personnes vivant en "communauté" (foyer de travailleurs, cités universitaires, internats, hôpitaux, établissements militaires, etc.) sont recensées depuis le début du mois de février. Cette action conjointe de l'INSEE (Institut National de la Statistique et des Etudes Eco-

nomiques) et des mairies est l'occasion unique de disposer d'une photographie précise et actualisée de la population, dans sa diversité et son évolution. C'est pourquoi, chaque personne vivant en France, quels que soient sa nationalité et son âge, est concernée. Un agent recenseur viendra déposer et reprendre à votre domicile des questionnaires : un pour le logement, et une fiche individuelle pour chaque personne

habitant le logement. Le recensement est une opération de service public qui constitue un précieux outil de décision pour la collectivité nationale comme pour la Ville. Chaque citoyen compte ! Merci de votre participation.

Henri Talvat, adjoint au maire, délégué à l'Etat Civil



Raymond Dugrand, 1er Adjoint

## Les enjeux du recensement avec Raymond Dugrand, 1er adjoint délégué à l'urbanisme.

Pourquoi les résultats du recensement sont-ils si importants pour les Montpelliérains ?

Plus la ville compte d'habitants, plus les aides financières apportées par l'Etat sont importantes, moins les contribuables de Montpellier sont sollicités. C'est mathématique ! Il y va donc de l'intérêt de chacun de répondre aux enquêteurs du recensement. C'est très important, et pour la ville, et pour les Montpelliérains.

L'intérêt ne réside-t-il pas aussi dans une meilleure connaissance de l'évolution de la ville et des quartiers ?

Effectivement le recensement va nous dire comment les équilibres se sont faits entre les quartiers au niveau de la répartition des hommes. Il nous permettra de poser un diagnostic sur les quartiers, de distinguer ceux qui sont en augmentation et ceux qui sont en diminution, et donc de proposer, si nécessaire, une thérapie adaptée. Les résultats peuvent nous amener par exemple

à mettre un frein aux constructions dans certains secteurs, ou au contraire à donner un coup de pouce à d'autres quartiers en déclin. Nous avons déjà, dans les grandes lignes, une connaissance intuitive de ces évolutions. C'est pourquoi, sans attendre, nous avons mis en oeuvre par exemple des opérations programmées d'amélioration de l'habitat ou de rachat d'immeubles désertés. Mais les résultats du recensement vont nous apporter des données précises et donc nous permettre de mieux coller à l'évolution du tissu urbain.

Quel autre enseignement peut-on en tirer pour la gestion de la cité et, plus largement, de l'agglomération ?

C'est tout le fonctionnement de l'agglomération qui peut tirer bénéfice des résultats du recensement. En ayant une meilleure connaissance des rapports entre la périphérie, la banlieue et le centre-ville, des déplacements pendulaires domicile-travail, de la pyramide des âges par secteur etc., nous pouvons mieux ajuster notre politique en

terme de logements, de transports urbains, d'équipements, écoles, crèches, maisons de retraite...

Peut-on, sans attendre le résultat du recensement, estimer la croissance de la ville ?

C'est difficile. Il y a des risques d'erreur très importants. A la louche, je dirais que la fourchette devrait se situer entre 230 000 et 250 000 habitants. Je pense que ce recensement devrait montrer que Montpellier est une des rares villes françaises qui continue d'augmenter au centre, mais que cette croissance devrait être modérée, de l'ordre de 1% par an. A l'inverse le périurbain connaît certainement des taux de croissance considérables. Cette croissance modérée de Montpellier est nécessaire pour rester au même de revenu et de production. Mais elle ne se fait pas de façon spontanée. A nous de l'accompagner, de la programmer et de la maîtriser si nécessaire.

## Recensement mode d'emploi

A quoi sert un recensement ? Le dernier recensement a eu lieu en 1990. Depuis, le nombre d'habitants a changé, les conditions de vie aussi, les besoins ont évolué. Disposer de données actualisées est primordial pour que les analyses, les mesures prises et les projets correspondent effectivement à la réalité et aux besoins de la population. Les résultats sont utilisés pour conduire la politique de l'emploi, de formation, de protection sanitaire et sociale (transports, crèches, hôpitaux, écoles, routes, équipements sociaux, culturels et sportifs, maisons de retraite...) au niveau national et au niveau local.

Les questionnaires sont trop compliqués, je ne sais pas répondre à toutes les questions. Qui va m'aider ? Les agents recenseurs ont pour mission d'aider les personnes qui le souhaitent à remplir le questionnaire. Ils ont reçu une formation, sous forme de plusieurs séances assurées par l'INSEE, et signé un engagement au respect de la confidentialité. Ils vous aideront bien sûr dans le respect du secret professionnel auquel ils sont tenus sous peine de sanction.

Je ne veux pas être fiché. Qu'est-ce qui me garantit, par exemple, que les informations que je donne ne seront pas transmises à l'administration des impôts ?

Le recensement respecte une procédure rigoureuse approuvée par la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés. Toute copie des questionnaires est interdite. Les réponses sont confidentielles et uniquement destinées à l'INSEE, seul habilité à les traiter, de façon anonyme, sans les noms et les adresses. Le but exclusif des informations individuelles recueillies, ce sont les statistiques. Cela signifie deux choses : il est impossible de les croiser avec d'autres fichiers (Sécurité Sociale, Trésor Public, URSSAF, ou autre), il est impossible de les utiliser pour des contrôles administratifs ou fiscaux. La confidentialité est totale, votre anonymat respecté.



Qui est concerné ? Toutes les personnes vivant sur le territoire de la France, quels que soient leur âge et leur nationalité. Les seules exceptions sont les personnes résidant habituellement à l'étranger et présentes en France pour moins de trois mois.

Je n'ai pas envie de répondre. En quoi tout cela me concerne-t-il ?

L'objectif est de connaître le nombre de personnes vivant en France et à Montpellier : vous êtes donc concerné ! C'est essentiel pour la vie de la cité, c'est important pour vous, vos parents, vos enfants. Si vous ne répondez pas, cela va fausser les résultats. Les actions entreprises risquent d'être inefficaces. Votre participation est d'ailleurs obligatoire sous peine d'amende selon la loi du 7 juin 1951.

Je n'ouvre pas ma porte à n'importe qui. Comment m'assurer qu'il s'agit d'un véritable agent recenseur ?

Les agents recenseurs ont été recrutés par la mairie. Ils disposent d'une carte, avec une photo justifiant de leur identité et officialisant leur fonction, qu'ils doivent présenter au domicile des personnes du secteur qui leur a été confié. Si toutefois vous refusez qu'un enquêteur entre chez vous, celui-ci peut déposer les questionnaires ainsi qu'une enveloppe à votre gardien ou à un voisin. Après les avoir remplis vous pourrez les rendre à ces mêmes personnes qui serviront d'intermédiaire, soit les rapporter à la mairie.



Pourquoi mettre mon nom et mon adresse si c'est anonyme ?

Pour vérifier qu'il n'y a pas plusieurs bulletins remplis pour une même personne (personne en déplacement, étudiant n'habitant pas chez ses parents par exemple), ce qui fausserait les résultats du dénombrement.

Pourquoi tant de questions ? Age, état matrimonial, nationalité, composition de la famille, niveau d'étude, situation professionnelle, fonction occupée, etc. : toutes les questions servent uniquement à établir des statistiques. C'est le seul moyen d'avoir une vue globale et fiable de la société française dans sa diversité. En fait il en faudrait bien plus !

Pourquoi parler du confort de mon logement ?

Pour connaître l'état général des logements en France. Ainsi on sait qu'en 1955 10% de



logements avaient un WC et une salle d'eau, en 1995 ils étaient plus de 90%. Et aujourd'hui ? Le recensement le précisera.

Pourquoi mettre mon adresse de 1990 ? Pour établir des statistiques sur les mouvements de population en France depuis le dernier recensement.

Pourquoi préciser ma nationalité de naissance ? Pour pouvoir établir des statistiques sur la composition de la population de la France et son évolution.

Pourquoi répondre si je suis étranger ? Dès lors que vous vivez en France vous utilisez les transports en commun, les infrastructures, les équipements publics, etc. Pour les faire évoluer ou décider de les créer, vous aussi, vous comptez !

Je suis étudiant. Pourquoi me demandez-vous l'adresse familiale de mes parents ? Les étudiants sont recensés dans la commune où ils habitent pour faire leurs études. C'est là que vous remplissez votre bulletin individuel. Grâce à l'indication de l'adresse familiale, l'INSEE vous compte également dans la commune de résidence de vos parents si vous y séjournez régulièrement. En revanche vous n'avez pas d'autre bulletin à remplir.



### ENTRETIEN DE MÉDECINE PHYSIQUE ET RÉADAPTATION

Cette réunion internationale francophone regroupera mille participants de diverses disciplines autour de thèmes portant sur le handicap, les techniques de rééducation, les projets de réadaptation. Du 3 au 5 mars au Corum...

### CIRQUE PINDER JEAN RICHARD

Sous le plus prestigieux chapiteau français (2000 places), 15 attractions internationales : tigres, éléphants, magie, clowns, animaux exotiques, trapézistes volants... Du 23 février au 1er mars, au Parc des Expositions

### INITIATION AU HOCKEY SUR GLACE

Dans le cadre de Place aux Sports, le Montpellier Hockey propose un stage d'initiation, organisé du 15 au 19 février, de 18h30 à 20h30 à la Patinoire de Montpellier. Info : 04 67 41 25 00

### BISTROT DES ETHNOLOGUES

"Freud indien ? L'appareil psychique vu par les Indiens Otomi du Mexique". Une conférence de Jacques Galinier, directeur de recherche au CNRS. Au Jam, 100 rue Ferdinand de Lesseps, le mardi 9 février à 20h30.

### THÉ DANSANT

Un thé dansant est organisé une fois par mois pour l'Age d'Or à la maison pour tous de l'Escoutaire de 14h30 à 17h30. L'entrée est gratuite. Prochains rendez-vous : jeudi 25 février et jeudi 18 mars.

### SÉJOUR AU QUÉBEC

Dans le cadre de l'année internationale des personnes retraitées, le conseil régional de l'Age d'Or du Québec (région de Saguenay - Lac Saint-Jean) nous invite à participer aux "Jeux et Salon des Aînés". Un séjour touristique est organisé autour de ces jeux auxquels vous pourrez participer. Si non des excursions supplémentaires seront proposées pendant la durée des Jeux. Du 11 au 23 mai Renseignements et programme détaillé au service Age d'Or.

### RÉUNION BIENNALE DE PARASITOLOGIE

Plus de 120 parasitologistes se réuniront au Corum, du 9 au 10 février à l'initiative d'un Groupe de Recherche "Parasitologie" CNRS/DGA, avec pour objectifs de développer de nouvelles stratégies pour aborder cet important problème de santé publique. Cette réunion est particulièrement nécessaire en ce moment de prise de conscience de l'impact des maladies parasitaires par les communautés nationales et internationales

### LA NUIT DU DROIT

L'association des étudiants en droit "Autrement Droit" organise pour la quatrième année consécutive la Nuit du Droit. Ouverte à tous, cet événement est l'occasion de célébrer les 5 ans de cette dynamique association étudiante montpelliéraine. L'ambiance réchauffera le climat de cet hiver 99. Le 11 février, au Corum de Montpellier.

### ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE LA FÉDÉRATION RÉGIONALE DES TRAVAUX PUBLICS-FRTP

Cette assemblée se déroulera sur le thème "L'investissement des communes et des Conseils Généraux". Dès 11h30, le 12 février au Corum de Montpellier.

## Tramway : un chantier pour l'an 2000

Jacques Vallet directeur du District de l'agglomération de Montpellier, le confirme : " Le tramway répond parfaitement à la nécessité d'organiser les transports dans l'agglomération "

### Calendrier des travaux du tramway rue par rue

#### Avenue de Barcelone :

Fin des travaux de réseaux : début avril 1999.  
Fin des travaux pose de rails : fin août 1999.  
Fin des travaux : fin décembre 1999.

#### Avenue de Bologne :

Fin des travaux de réseaux : mars 1999.  
Fin des travaux pose de rails : juin 1999.  
Fin des travaux : décembre 1999.

#### Avenue des Moulins :

Fin des travaux pose des rails : mi-février 1999.  
Fin des travaux : août 1999.

#### Rue de la Cardonille :

Fin des travaux : mai 1999.

#### Route de Ganges :

Fin des travaux : mai / juin 1999.

#### Avenue Emile-Diacon/Bertin-Sans :

Fin des travaux : avril 1999.

#### Place Emile-Martin :

Fin des travaux de réseaux : février 1999.

Fin des travaux pose des rails : juin 1999.

Fin des travaux : septembre 1999.

#### Avenue du Professeur Grasset :

Fin des travaux pose des rails : mai 1999.

Fin des travaux : septembre 1999.

#### Avenue Chancel :

Fin des travaux pose des rails : septembre 1999.

Fin des travaux : octobre 1999.

Pose d'un pont au Verdanson : mars 1999

#### Avenue Saint-Charles :

Fin des travaux pose des rails : septembre 1999.

Fin des travaux : novembre 1999.

#### Place Albert 1er :

Fin des travaux pose des rails : septembre 1999.

Fin des travaux : janvier 2000

#### Boulevard Louis Blanc / Pasteur :

Fin des travaux pose des rails : avril 1999.

Fin des travaux : septembre 1999.

#### Rue du Faubourg de Nîmes :

Fin des travaux pose des rails : juillet 1999.

Fin des travaux : novembre 1999.

#### Avenue Frédéric-Mistral :

Fin des travaux : mai / juin 1999.

Triangle :

Fin des travaux : novembre 1999.

#### Place de la Comédie :

Fin des travaux pose des rails : mai 1999.

Fin des travaux : juin 1999.

#### Rue Maguelone :

Fin des travaux de réseaux : mars 1999.

Fin des travaux pose des rails : juin 1999.

Fin des travaux : octobre 1999.

#### Place Auguste-Gibert :

Fin des travaux de réseaux : mars 1999.

Fin des travaux pose des rails : juillet 1999.

Fin des travaux : novembre 1999.

#### Rue Jules-Ferry :

Fin des travaux de réseaux : mars 1999.

Fin des travaux pose des rails : août 1999.

Fin des travaux : septembre 1999.

#### Rue Henri Frenay :

Fin des travaux pose des rails : avril 1999.

Fin des travaux : juin 1999.

#### Antigone :

Fin des travaux pose des rails : janvier / février 1999.

Fin des travaux : avril 1999.

#### Avenue des Droits de l'Homme :

Fin des travaux : avril 1999.

#### Chemin de Moularès :

Fin des travaux : mars 1999.

#### Avenue du Mondial 1998 :

Fin des travaux de réseaux : mai 1999.

Fin des travaux pose des rails : septembre 1999.

Fin des travaux : décembre 1999



Jacques Vallet, directeur général du District de l'agglomération de Montpellier, devant la maquette du tramway exposée à la foire Internationale de Montpellier

### Pourquoi fallait-il construire un tramway à Montpellier ?

Malgré la construction en 1988 et 1992 de deux axes prioritaires qui ont permis une amélioration de la circulation, en particulier des transports en commun, la ville aurait été totalement asphyxiée en 2004 au vu de l'accroissement du flux de la circulation. Le développement économique, la croissance démographique ont une incidence certaine sur les transports de l'agglomération.

En 1975, il y avait 400.000 déplacements mécanisés par jours dans l'agglomération montpelliéraine, aujourd'hui 800.000. Cette situation est aggravée par deux facteurs : la forte motorisation des habitants (0,41 voitures par personne, soit près d'une voiture pour deux habitants et la faible espace réservé à la voirie dans le cœur de ville (7% contre 14% en moyenne dans les villes) ; A l'horizon 2000 on devrait atteindre un million de déplacements par jour dont les trois quarts liés au seul trafic des villes de Montpellier District. Face à la croissance de l'agglomération et à l'augmentation des besoins de mobilité, le tramway est une réponse particulièrement bien adaptée pour économiser le temps, l'espace, l'environnement, tout en respectant le libre choix de chacun en matière de mode de transport. L'ensemble des Conseillers du District, au delà de leur sensibilité politique ont adopté à l'unanimité le projet de la première ligne du tramway en septembre 1996.

### Comment le tramway pourra-t-il faciliter la circulation ?

Le tramway est un axe structurant pour les transports publics. Il permet de mieux repenser les plans de circulation afin de mieux répartir l'espace entre les différents utilisateurs.

La première ligne traverse sur quinze kilomètres l'agglomération du nord-ouest au sud-est. Elle desservira l'ensemble de la population et 1/3 des emplois du district de Montpellier, ainsi que les établissements universitaires et hospitaliers.

Les 28 stations prévues le long du tracé constituent des pôles d'échanges entre le tramway et les autres modes de transport : bus, cars départementaux, trains, voitures, deux roues.

Des parkings d'échanges sont aménagés à proximité des stations. Les automobilistes pourront donc y laisser leur voiture et emprunter tramway ou bus, grâce à un ticket unique "stationnement-

transport".

Le tramway permet d'offrir au trafic de transit d'autres itinéraires que les zones centrales de la ville et privilégie l'accès et le stationnement pour ceux qui ont le désir ou le besoin de s'y rendre.

Le tramway participe pleinement au concept d'écomobilité. La reconquête ou la création d'espace public qu'il offre permet une redistribution de la circulation au centre ville et offre de nouvelles possibilités aux piétons et aux cyclistes en matière de confort et de sécurité d'itinéraires.

La mise en place du tramway permet d'augmenter fortement l'offre de bus à Montpellier et dans les communes du District, en privilégiant notamment de nouveaux services et des nouveaux arrêts

### Quelle est l'incidence du tramway sur l'environnement ?

Le tramway de Montpellier bénéficie de toutes les techniques modernes en matière de transport.

Sa conception et sa motorisation lui confèrent des caractéristiques de confort et de silence qui en font un véhicule bien adapté au milieu urbain.

Son plancher bas, au même niveau que les quais permettent un accès particulièrement facile pour les personnes handicapées mais aussi les personnes âgées et les parents avec des enfants en bas âge. Fonctionnant de 5 heures du matin à 1 heure il offre à tous une plus grande liberté pour se déplacer.

Totalement électrique le tramway permettra une diminution de la pollution atmosphérique et des nuisances sonores.

Enfin, tout le long du trajet, 2000 arbres d'essences méditerranéennes seront plantés.

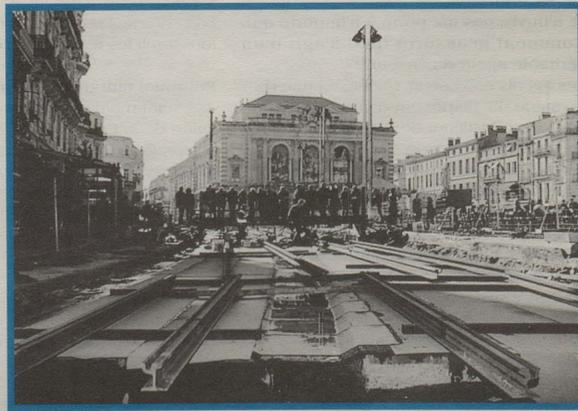
### Le District de l'agglomération de Montpellier est maître d'ouvrage dans la mise en place du tramway. En a-t-il la capacité financière ?

Le District a tout à fait la possibilité de financer le tramway. Celui-ci sera réalisé à fiscalité constante. En 1994 et 1995 le district avait baissé ses taux d'imposition de 0,3% de 1996 à 1999 il n'y a pas eu d'augmentation des impôts du District. En 2000 et 2001 il n'y aura pas d'augmentation.

Si le District peut financer le tramway sans augmenter les impôts locaux cela résulte de son extrême rigueur de gestion. Le budget de fonctionnement en 1999 n'a augmenté que de 0,9% !

Après le vote du Budget Primifit 1999, un milliard 740 millions auront été inscrits en investissement pour le tramway, c'est à dire 76% du coût de la première ligne.

L'Etat et le Département de l'Hérault ont parfaitement tenu parole concernant leurs subventions. Nous avons d'autre part bénéficié d'excellentes conditions concernant les emprunts et notre capacité d'autofinancement est supérieure à nos prévisions, nous avions prévu 500MF d'autofinancement jusqu'en 2001 nous sommes à 480 après le vote du BP99.



Les premiers rails sont posés sur la Comédie. La fin des travaux est prévue en juin 1999

# Le VELO dans la VILLE

Le Vélo DOSSIER



25 novembre - 3 février  
LES ETATS GENERAUX DU VELO

En ouvrant le dialogue avec l'ensemble de la population concernée par l'avenir du vélo dans la ville, la municipalité de Montpellier a souhaité confronter ses projets à une demande émanant des usagers eux-mêmes, afin de déterminer ensemble les objectifs, les priorités...



Chaque réunion des Etats Généraux du Vélo a été suivie de visites de la commission sur le terrain pour recueillir et examiner les propositions de la population formulées autour de cette consultation.

Mode de déplacement urbain non polluant, complémentaire du transport collectif, le vélo est l'un des éléments clefs du concept d'écomobilité développé par la Ville depuis longtemps, et encouragé par de nombreuses initiatives : Journée du Vélo (nous avons débuté ces journées avec 200 participants, nous en sommes maintenant à 1400) , service de location Vill'à Vélo (pour lequel la SMTU a reçu le "Vélo d'Or 98, mention Entreprise lors du 10ème Congrès du Club des Villes Cyclables à Annecy...)

L'un des objectifs de la Ville a d'ores et déjà été atteint malgré une configuration spécifique qui laisse peu d'emprise aux aménagements souhaités : la citoyenneté autour du vélo est aujourd'hui réhabilitée et l'image conviviale qu'il représente, reconnue du plus grand nombre. Il était cependant essentiel d'aller plus loin. Dans son concept de "ville durable", pour lequel la Ville de Montpellier a été primée, la municipalité se devait de développer des moyens de déplacements alternatifs à l'automobile : le tramway se construit, mais le vélo avait également besoin d'itinéraires aménagés, continus et sûrs... Les Etats Généraux du Vélo, représentaient donc l'occasion idéale, dans un temps très particulier du développement de notre ville, pour faire le point avec les usagers du vélo, et déterminer les choix de ce qui peut être amélioré en matière de voies cyclables.



Christophe Moralès  
Maire-Adjoint,  
délégué à  
l'Environnement



Jean-Claude Biau  
Maire-Adjoint  
délégué  
à l'Écomobilité



Lancés le 25 novembre dernier, lors d'une première réunion organisée à la Maison de l'Environnement, les Etats Généraux du Vélo se sont poursuivis le 13 janvier 1999, à la Salle des Rencontres. Le bilan de ces deux séances de concertation, dressé le 3 février, avec tous les usagers du vélo, de tous âges, représentants d'associations ou venus à titre individuel, a permis d'adopter le plan quadriennal développé autour de quatre priorités :

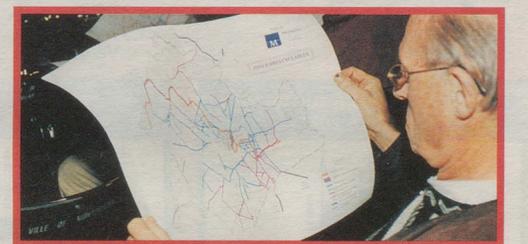
- entretien, sécurité et meilleure protection des voies intra-urbaines existantes,

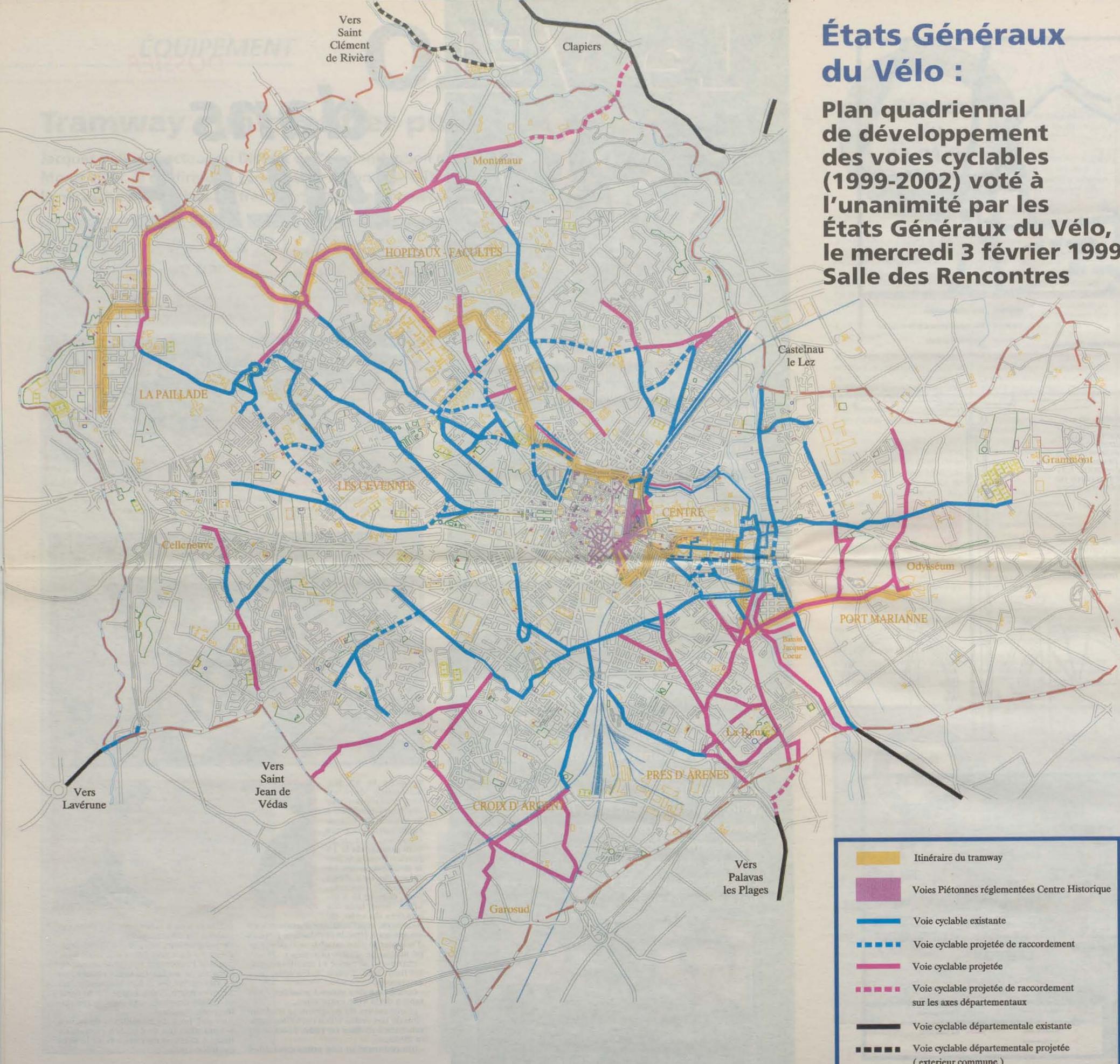
- connexion des voies cyclables existantes de la ville entre elles,

- planification du programme d'extension de nouvelles voies cyclables intra-urbaines à réaliser en 1999, 2000, 2001 et 2002,

- interconnexion des voies cyclables

existantes ou à créer avec les voies cyclables du département. Ce programme, qui prévoit l'aménagement de 64 kilomètres sur trois ans, portant l'itinéraire cyclable montpelliérain de 86 kilomètres existant, au 31 décembre 98, à 150 kilomètres, au 31 décembre 2002, répond à la forte demande exprimée au cours de ces différentes réunions. Au total, près de 20 millions de francs seront affectés aux pistes cyclables (dont 4 millions de francs pour le seul exercice 1999).





# États Généraux du Vélo :

**Plan quadriennal de développement des voies cyclables (1999-2002) voté à l'unanimité par les États Généraux du Vélo, le mercredi 3 février 1999, Salle des Rencontres**

- Itinéraire du tramway
- Voies Piétonnes réglementées Centre Historique
- Voie cyclable existante
- Voie cyclable projetée de raccordement
- Voie cyclable projetée
- Voie cyclable projetée de raccordement sur les axes départementaux
- Voie cyclable départementale existante
- Voie cyclable départementale projetée (extérieur commune)

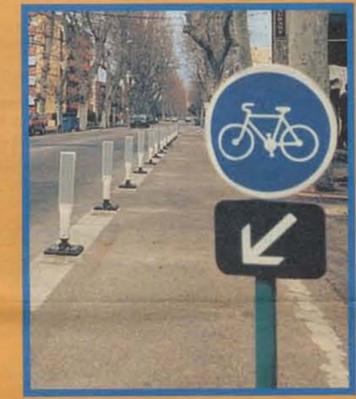
## Le vélo dans la ville Quatre priorités

**1) Entretien et protection des itinéraires existants :**

- Des machines adaptées au balayage des pistes en site propre sont opérationnelles sur la ville. Une prestation particulièrement suivie dans le cadre du contrat passé avec la Société Montpellieraine de Nettoyement.
- La protection des pistes peut être envisagée grâce à plusieurs mesures : système de balisettes, de séparateurs, panneaux relevables, délinéateurs, etc. (à titre expérimental, les délinéateurs et les séparateurs en caoutchouc ont été implantés avenue Saint-Lazare...)



Nettoyage des pistes cyclables



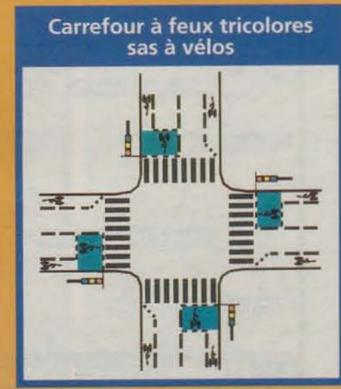
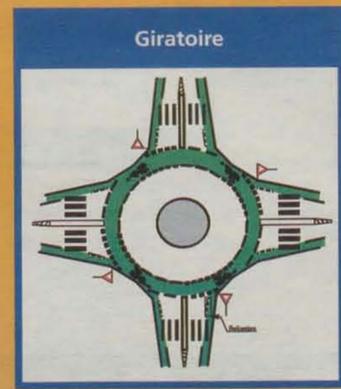
Délinéateurs installés à titre expérimental avenue Saint-Lazare. Les usagers consultés, ont pu s'exprimer sur les aménagements mis en place.

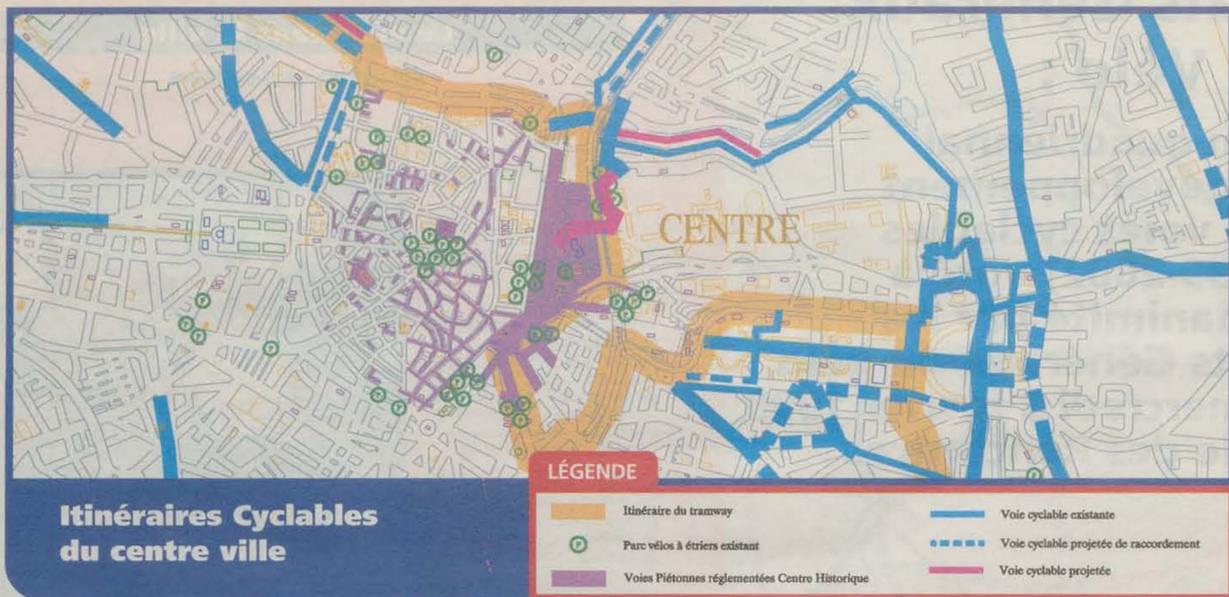
- Une charte de qualité pourrait être mise en place pour améliorer la sécurité et la protection des pistes inter-urbaines existantes, répertoriant diverses mesures : orientation compatible des grilles d'évacuation pluviale ; choix de grilles à trous et non à fente (déjà en service sur l'avenue Charles Flahault et la rue du Docteur Pezet) ; mise à niveau des pistes avec les chaussées ou trottoirs ; implantation des mobiliers urbains hors des itinéraires deux roues (principalement sur trottoirs et sur pistes séparées) ; continuité d'itinéraire dans les carrefours, jalonnement de destinations...

- Parallèlement à ces mesures, l'implantation de panneaux de signalisation, des campagnes d'affichage et une politique répressive à l'encontre des contrevenants, devraient permettre de renforcer la protection des itinéraires cyclables en ville...

**2) Connexion des pistes cyclables existantes**

- Quartier par quartier, une étude approfondie a permis de recenser les ruptures d'aménagements, afin d'en inclure le traitement dans la programmation pluriannuelle. L'idée principale étant de dégager à chaque fois un axe fort deux roues, structurant un ou plusieurs quartiers et desservant les principaux pôles (écoles, équipements sportifs, bâtiments publics...)
- Le traitement des carrefours délicats (à feux et sans feux), fait l'objet d'une attention particulière. Pour les carrefours à feux, une généralisation du sas pour deux-roues peut être envisagée. Un exemple existe au débouché de la route de Mende sur l'avenue de la Justice. Respecté, il donne entière satisfaction





### Itinéraires Cyclables du centre ville

### 3) Allongement du réseau inter urbain selon un plan quadriennal (1999-2002)

Au 31 décembre 1998, l'itinéraire cyclable de la ville de Montpellier, se déroulait sur 86 kilomètres, 46 parcs de stationnement permettaient la mise à disposition de 900 places d'attache. Ces équipements, qui ont permis à Montpellier de figurer parmi les cinq grandes villes françaises de plus de 100 000 habitants à disposer d'un réseau digne de ce nom, sont appelés à se développer pour répondre à une attente très importante de la population. Lors du dernier sondage SOFRES opéré par la Ville, les équipements en pistes cyclables représentaient 27 % des attentes de la population. Près de 20 millions de francs devraient être ainsi affectés à satisfaire cette demande selon un plan défini sur quatre ans. Au 31 décembre 2002, l'objectif de la municipalité est de porter à 150 kilomètres, le réseau de pistes inter urbain, d'offrir 100 parcs de stationnement, soit 2000 places d'attache aux cyclistes et de développer 50 kilomètres d'itinéraires loisirs dans des voies calmes...

### 4) Interconnexion avec les pistes du département

Relier les pistes cyclables existantes ou à créer avec les pistes cyclables du département pour permettre aux cyclistes de disposer d'un réseau cohérent, fait partie des priorités de la Ville en matière d'aménagement cyclable. André Vézinhet, président du Conseil Général, a désigné monsieur Philippe Saurel, conseiller général, pour suivre ce dossier en liaison avec les services techniques départementaux. L'interconnexion des pistes devrait être réalisée dans les directions de Palavas, Vendargues, Saint-Mathieu de Tréviers, Saint-Paul et Valmalle, Saint-Jean de Védas, etc...



### Les voies cyclables et le tramway

La conception du tramway dans la ville s'est accompagnée d'une réflexion sur les autres modes de déplacement. Des parcs de stationnement déchargés ont été prévus pour les voitures, l'aménagement d'importantes surfaces d'espaces publics pour les piétons. Le tramway n'a évidemment pas oublié le vélo. Des emplacements ont été prévus à l'intérieur des rames pour permettre aux usagers de transporter leur vélo (en dehors des heures de pointe). Les 28 stations du Tramway seront équipées d'un parc de stationnement (dont les plus importants seront gardés), équipées d'étriers spéciaux. Tout au long du tracé du tramway, en accompagnement des 15 kilomètres de ligne, la réalisation d'une dizaine de kilomètres de voies cyclables a été prévue.



### Itinéraires Cyclables liés au tramway



- Articles L2 122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales et R122-7 du Code des Communes. Décisions prises depuis la dernière séance publique du Conseil Municipal - Communication.
- Informations de M. le Député-Maire.
- Désignation d'un représentant du Conseil Municipal au Conseil d'Administration de la Société Anonyme d'Economie Mixte Centre Européen d'Entreprises et d'Innovation Cap Alpha - Modification.
- Désignation d'un représentant du Conseil Municipal à l'Assemblée Générale de la Société d'Economie Mixte du Marché d'Intérêt National de Montpellier (SOMIMON) - Modification.
- Election des représentants du Conseil Municipal à la Commission Régionale pour l'insertion des Populations Immigrées (CRIPI).
- Election d'un représentant du Conseil Municipal au Conseil d'Administration de l'Association Pole Emplois/Service Hérault (PES-34).
- Demande d'enquête parcellaire de déviation d'agglomération sur l'avenue du mondial 98, le rond point E. Gallois et l'avenue Pierre Mendès-France.
- Cession gratuite de terrains appartenant à Mme Léoty épouse Dejean Fabienne en vue de la mise à l'alignement de l'avenue Albert Einstein.
- Cession gratuite de terrains appartenant à EDF, en vue de la mise à l'alignement de l'avenue Frédéric Mistral et de la rue du Jeu de Ballon - Servitudes de passage de canalisations publiques d'eau potable et d'eaux pluviales à travers les terrains propriété d'EDF.
- Cession gratuite du terrain appartenant à la Société Héraltaise d'Economie Mixte de Construction, en vue de la mise à l'alignement de la rue du Pas du Loup.
- Désignation des représentants élus de la Ville à la commission locale pour la révision du plan de sauvegarde et de mise en valeur de Montpellier.
- Transfert de propriété de la pouponnière de l'Aiguelongue, située rue des Tourterelles, conformément au bail consenti par la Ville au Département.
- Approbation du dossier de Programme Local de l'Habitat de Montpellier.
- Taxe d'urbanisme - Remise des pénalités de retard concernant le dossier Pérez (SCI Les Pescadières).
- Agrément de candidature à la SAE Immobilier Méditerranée Lot C pour la construc-

tion d'un immeuble de logements dans le nouveau quartier des Berges du Lez - ZAC d'Antigone.

16 - Acquisition par la Ville de la propriété des consorts Chauliac cadastrée TP 68 et 70 dans le cadre de la Zone d'aménagement Différé Malbos.

17 - Appel d'offres pour les travaux de sécurité, de rénovation et de confort de l'Opéra Comédie.

18 - Décision modificative n°5 concernant l'exercice 98 du budget général, budget annexe de l'assainissement et budget annexe du lotissement communal.

19-36 - Garanties de la Ville : à l'association Mas des Moulins pour la construction de deux maisons d'enfants ; à la Fédération départementale des Calandretas pour l'aménagement de l'école Calandreta ; à l'OPAC pour l'acquisition de logements et commerces à la Résidence "Las Rebes"; pour la construction de logements à la résidence "La Margelle de l'Aiguelongue"; la réhabilitation de logements dans les résidences Pluton; Vénus; Mercure; Uranus. Annulation de la garantie de la ville à l'OPAC au titre de l'opération "Résidence La Margelle de l'Aiguelongue - DCM n°21 du 25 septembre 98.

37 - Désignation de Mr Jean-Claude Chatelat, gérant de la SARL Europlus, pour la convention d'exploitation du domaine public du petit train touristique du centre-ville.

38 - Demande de subventions et mise en appel d'offres ou-

vert pour la réfection de la toiture tranche 3 du Palais des Sports René Bougnol.

39-40 - Classement dans le domaine public communal de l'impasse Edmond et des voies du lotissement "Mas de Neuville" : Brigantine, Felouque, Tartane.

41 - Dénomination des écoles maternelles et élémentaires de la ville (cf pages supplément Montpellier au quotidien).

42 - Demande de subventions et lancement d'un appel d'offres pour la construction d'une école rue des Marels.

43 - Demandes de subventions et appel d'offres pour la réalisation d'une salle d'activités et la réfection de sanitaires à l'école élémentaire Sévigné.

44 - Avis du Conseil Municipal : fixation de l'indemnité de logement des instituteurs pour l'année 98.

45 - Demande de subventions et appel d'offres pour les travaux de sécurité dans les écoles.

46 - Dénomination de la Maison Pour Tous "Flora Tristan", aménagée près de la Médiathèque Tolstoï (sur le site de l'actuelle patinoire).

47 - Création de l'emploi contractuel d'ingénieur télécom.

48 - Création d'une poste de journaliste contractuel.



### VOEU POUR LA LOCALISATION D'UN NOUVEAU LYCÉE POUR L'AGGLOMÉRATION DE MONTPELLIER VOTÉ À LA MAJORITÉ. LE 23 DÉCEMBRE 1998.

La nécessité d'un nouveau lycée pour l'agglomération de Montpellier n'est mise en doute par personne. La croissance annuelle de la population de l'aire urbaine de Montpellier est, selon l'INSEE (cf le Monde des 13 et 14 décembre 1998) de 2,9 %. Compte-tenu des besoins nouveaux résultant de cette croissance et de la répartition actuelle des établissements, les secteurs sud ou sud-ouest de l'agglomération semblent les plus indiqués pour l'implantation d'un nouveau lycée. En effet ces secteurs sont désormais fortement urbanisés et les nombreux lycéens qui y résident sont contraints à des déplacements impor-

tants pour se rendre dans leurs lycées d'accueil : Clémenceau, la Colline et Mas de Tesse principalement.

En conséquence nous vous proposons : d'émettre le vœu que le nouveau lycée nécessaire à l'agglomération de Montpellier soit situé au sud ou au sud-ouest de l'agglomération ; d'autoriser Monsieur le Député-Maire ou, à défaut, Monsieur l'adjoint délégué, à signer tous documents relatifs à cette affaire.

( Pour : 44 - Abstention : 7 )

### SÉCURITÉ ROUTIÈRE

#### INFRACTIONS AUX FEUX ROUGES : DES SANCTIONS AGGRAVÉES

Il y a quelques mois, la Prévention Routière, rappelait dans nos colonnes que l'impératif absolu de s'arrêter aux feux rouges était très loin d'être respecté à Montpellier. Force est de constater que la situation ne s'est pas, sur ce point, améliorée...

Si le fonctionnement du tramway, dans quelques mois, va permettre de fluidifier la circulation dans l'agglomération, les perturbations occasionnées par les travaux de pose des voies sont, pour l'heure, sérieusement aggravées par nos comportements au volant : s'engager dans un carrefour alors que le feu passe à l'orange, voire qu'il est déjà rouge, n'a pour effet certain que d'empêcher ceux dont le feu vient de passer au vert de démarrer. Celui qui force le passage ne gagne rien à le faire, puisqu'au contraire il participe au développement des embouteillages dont il est, le premier, la victime.

Or, c'est par certaines que les feux sont quotidiennement "grillés" actuellement à Montpellier. Cette infraction au Code de la Route (article R 9.1) peut entraîner, rappelons le, la perte de quatre points sur le permis de conduire, doublée d'une amende. Jusqu'à une date récente, le procureur proposait régulièrement aux automobilistes infracteurs (pour la première fois) de suivre un stage d'alternative aux poursuites judiciaires, qui leur permettait d'éviter les désagréments d'une convocation au tribunal et les sanctions qui en découlent. Pour essayer de faire prendre conscience de la nécessité impérieuse de respecter les feux tricolores, il vient de décider que les contraventions de ce type ne bénéficieraient plus d'aucune mesure de mansuétude. La durée moyenne des feux à Montpellier n'est que d'une trentaine de secondes, ce qui ne justifie en aucun cas de prendre des risques et d'en faire courir à autrui...

Semaine d'animations pour les scolaires et le public montpelliérain à la médiathèque Fellini.

27 FÉVRIER

10h : Inauguration de la statue place Jean Jaurès.  
11h : Inauguration de l'exposition Jaurès au Pavillon de l'Hôtel de Ville.  
16h30 : Projection du film "Ils ont tué Jaurès" suivi d'un débat avec Madame Madeleine Reberiou, historienne et présidente de la société d'études Jaurésiennes. Alain Boscus, Directeur du musée Jaurès à Castres et Georges Frêche Maire de Montpellier.

2 MARS

15h : La Troisième République, (1892-1906), de Daniel Lander (1970) 65mn. L'histoire chronologique de la IIIème République, de 1892 (centenaire de la République aux élections législatives de 1906.  
16h15 : Il y a 50 ans Jaurès de G. Crozes, (1954) 30 mn. Document historique tourné pour célébrer le cinquantenaire de l'assassinat de Jean Jaurès.

3 MARS

15h : La Troisième République, (1906-1918) de Daniel Lander (1970) 54mn. Montage d'archives présentant l'histoire de la IIIème République des élections législatives de 1906 jusqu'à l'armistice de 1918.

16h : Alain Decaux raconte l'assassinat de Jaurès de Charles Dudrumet, 50 mn.

4 MARS

14h : Conférence pour les scolaires de M. Alain Boscus, Directeur du Centre National et Musée Jean Jaurès de Castres autour du tableau de Gaston Puriot : Manifestation pacifiste au Pré Saint-Gervais (1913).  
15h : Jaurès l'intellectuel (1988) 6 mn. Le milieu intellectuel et l'œuvre de Jaurès.

15h30 : Jaurès et la force de l'idéal (1995) 52mn. La vie et l'œuvre de Jean Jaurès, présentées à l'aide de documents et films du début du siècle, sur une adaptation historique d'Alain Boscus.

5 MARS

15h : "Un été albigeois, la grève des verriers de Carmaux" de Jacques Trébutou (1977) 110mn Carmaux et le socialisme à la fin du XIXème siècle. L'action de Jaurès et de ses amis au cours de la grande grève des verriers.

6 MARS

15h : "Jean Jaurès, l'époque et l'histoire" de Patrick Moron et Christian Viala (1994) 57mn. La vie et l'œuvre de Jean Jaurès retracées à l'aide de documents appartenant au Musée avec la participation de Madeleine Reberiou.



LA STATUE DE JEAN JAURÈS SERA INSTALLÉE LE 27 FÉVRIER SUR LA PLACE QUI PORTE SON NOM

Jean Jaurès, un des géants du XXème siècle

La statue montpelliéraine de Jean Jaurès a été détruite durant les années noires de Vichy, par les fascistes à la veille de la rencontre Franco-Pétain à Montpellier, pour être fondue.

Jean Jaurès revient à la même place, cinquante ans plus tard, réplique de la belle statue du tribun sur l'esplanade centrale de Castres, ville du Tarn où il est né.

gauche française et s'engage dans le combat pour Dreyfus, pour son honneur et pour la réhabilitation du capitaine innocent, qui a aujourd'hui sa rue à Montpellier. Jean Jaurès c'est celui qui, après le Congrès d'Amsterdam en 1904, unifie la gauche française au Congrès du Globe en 1905. Il s'associe aux "guesdistes", aux "broussistes", aux "allemanistes" pour fonder la S.F.I.O (Section Française de l'Internationale Ouvrière) dont le parti socialiste est aujourd'hui l'héritier au sein de la "Seconde Internationale" que préside actuellement Pierre Mauroy, ancien Ministre et Député-Maire de Lille. Jean Jaurès c'est celui qui va devenir très vite le leader de ce nouveau parti. Incomparable orateur, au discours humaniste, chaleureux et juste qui attirait les foules des ouvriers, des paysans, des fonctionnaires, il est le premier artisan de la première grande victoire de la gauche unifiée en 1906.

et puis une deuxième pour que le message de Jean Jaurès se traduise dans les faits avec De Gaulle et Adenauer, Giscard d'Estaing et Schmidt, Mitterrand et Kohl et enfin Jospin et Schröder. Jean Jaurès n'est pas mort car ses idées vivent. Avant la démocratie chrétienne qui réalisa l'Europe à partir de 1956, avec Spaak, de Gasperi, Adenauer, Monnet et Schuman, Jaurès avait écrit dès les premiers numéros de l'Humanité (fondée par lui en 1904), que la seule façon d'avoir la paix en Europe était de faire l'union des Européens, sur la base de l'amitié franco-allemande. Aujourd'hui Jaurès revient à Montpellier. Le lancement de l'Euro est le début de la réalisation des rêves de Victor Hugo, Jean Jaurès, Jean Monnet. Jean Jaurès, humaniste militant, passionné de justice, visionnaire, est un des grands hommes qui marquent l'histoire de la justice et de l'humanité à travers les siècles.

Qui était Jean Jaurès ? Philosophe, historien, cousin des amiraux Jaurès, "bourgeois" de naissance, il rentre à l'École Normale Supérieure. Il enseigne à Albi, puis à la Faculté de Toulouse.

C'est l'homme qui, par souci de justice, bat le Marquis de Solages, député de Carmaux et devient l'un des premiers socialistes élus en France à l'Assemblée Nationale. On disait alors "socialiste indépendant", car il n'était pas membre du parti officiel "marxiste" ou "guesdiste", du même Jules Guesde qui devait faire partie des gouvernements d'union nationale de 1914-1918. Soutenant la fondation de la verrerie ouvrière d'Albi, il fut l'un des défenseurs du syndicalisme, de la coopération et de ce que l'on appelle "l'économie mixte" aujourd'hui.

A ce titre il inaugure en 1904, à Maraussan, près de Béziers, l'une des premières caves coopératives du Languedoc-Roussillon. Auteur d'une grande thèse sur les origines du socialisme allemand, éditorialiste de La Dépêche du Midi, Jean Jaurès fonde, défend et illustre les grandes idées du socialisme démocratique pour le XXème siècle, avant Léon Blum et Pierre Mendès-France.

Jean Jaurès c'est l'homme qui, au nom des droits de l'homme et de la justice, entraîne les socialistes aux côtés du capitaine Dreyfus. Avec Zola, il conquiert le cœur de la



Georges Frêche et M. Mandement Maire de Castres, devant l'échafaudage de la statue de Jean Jaurès.

Il est le père du "socialisme démocratique" en Europe qui gère aujourd'hui, par la volonté des peuples, 13 des 15 pays de la Communauté Economique Européenne. Ce géant de la pensée est toujours vivant. Il a sa place à Montpellier, au cœur de l'Ecusson où fut fondée la ville au Xème siècle, sur la place qui porte son nom.

Georges Frêche Député-maire de Montpellier

Les statues de Jaurès à Montpellier



Le 27 février, Jean Jaurès habillé de bronze retrouvera 58 ans après sa place d'origine, la place Jean Jaurès. C'est en effet ce jour là que sera inaugurée la statue du grand homme, réplique parfaite de la statue sculptée par Gabriel Pech en 1924, installée place Jean Jaurès à Castres sa ville natale. Cette magnifique réplique a pu être réalisée

grâce à l'aimable collaboration de la Ville de Castres et de son maire monsieur Mandement et le savoir-faire talentueux de la Fonderie de Bronze Lauragaise. C'est la troisième fois que la Ville de Montpellier édifie un monument pour rendre hommage au grand homme.

Le conseil municipal du 13 mars et du 7 août 1922 donne l'autorisation d'élever un monument à Jaurès sur la place qui porte son nom. La commande est donc passée au sculpteur Georges Seta qui travaille sur un buste en bronze grandeur nature. L'artiste donne beaucoup de réalité à son œuvre et l'on pouvait parfaitement reconnaître l'orateur qui appuie, du geste son propos. La statue est inaugurée le 22 octobre 1922 et Paul Painlevé prononce le discours. Le 13 février 1941, le Maréchal Pétain rencontre à la préfecture de Montpellier le dictateur espagnol Franco. A l'issue des cérémonies, un groupe d'étudiants, désireux de montrer leur attachement au nouveau régime s'attaque au buste de Jaurès et exerce, à l'aide d'une corde, une violente traction sur le buste. Les forces de police restent particulièrement passives face aux vandales.

Le lendemain matin, des mains anonymes déposent quelques fleurs au pied du piédestal. La statue sera fondue à la demande du Gouvernement de Vichy. La municipalité quant à elle, débaptise la place Jean Jaurès et lui redonne son nom d'avant la Révolution Française : Place des Etats du Languedoc.

Le jour même de la Libération de Montpellier, le 22 août 1944, un buste en plâtre de Jaurès est installé à la place de la statue en bronze détruite par Vichy. L'ouvrage est ainsi symboliquement réparé. Un comité composé de socialistes et de républicains de toutes tendances se constitue pour obtenir la reconstruction du monument de 1922. La commande est passée au sculpteur sétois Pierre Nocca. Le conseil municipal de Montpellier, en mars 1961, décide d'implanter le monument sur l'esplanade face au Pavillon Populaire. Ce deuxième monument à Jaurès, réalisé en pierre de Lens, est beaucoup plus sobre que celui détruit en 1941. On y trouve le thème de la République "Liberté, Egalité, Fraternité" illustré par des bas-reliefs. La tête de Jaurès figure à l'intérieur d'un médaillon.



Le monument de Jaurès sculpté par Pierre Nocca, sur l'esplanade.

Parcours autour de Jaurès à la bibliothèque municipale Gutenberg

La bibliothèque municipale Gutenberg organise autour de Jaurès, une déambulation autour de Jaurès. On pourra découvrir les œuvres écrites dont ses discours (le fameux "Discours à la jeunesse" de 1903) ses lettres et ses livres sur l'affaire Dreyfus : "Preuves" ou sur l'histoire : "La Révolution Française", "La guerre de 1870-71"

Exposition Jean Jaurès au Pavillon du Musée Fabre (27 février-13 mars)

L'exposition "Jean Jaurès, l'époque et l'histoire" a été gracieusement prêtée à la Ville de Montpellier par le Centre National et Musée Jean Jaurès de Castres. Elle est composée de 120 panneaux qui représentent la vie et l'œuvre du plus illustre des tribuns sous forme de tableaux, gravures, affiches, sculptures et cartes postales. Une série de témoignages et d'analyses posthumes permettent de mieux éclairer la personnalité et la stature internationale du personnage.

Jean Jaurès à Montpellier et dans l'Hérault

Jean Jaurès a entretenu avec le Languedoc viticole, et particulièrement le département de l'Hérault, des relations directes. Les Héraultais qui l'ont côtoyé étaient en présence d'un Languedocien comme eux, capable de s'exprimer à l'occasion en occitan, d'un terrien à l'allure massive, d'un orateur puissant.

Son art oratoire, ses qualités humaines, l'originalité de son socialisme d'ouverture, sa vaste culture, son charisme, font que ses auditeurs se précipitent pour lui serrer la main, saisis par l'émotion. On s'arrache les feuillets de ses discours, on engage des sténographes pour les transcrire. En revanche, son influence personnelle est limitée sur les dirigeants socialistes du Languedoc viticole, tous guesdistes. La première visite de Jean Jaurès, à Sète, en mai 1894, s'inscrit dans le contexte de la reconquête de la municipalité par les socialistes sétois. Une foule importante vient l'accueillir à la gare et lui fait cortège jusqu'à son hôtel. Le meeting est un triomphe au théâtre municipal. Douze jours après cette réunion, Jaurès est de retour dans l'Hérault à la demande des mineurs en grève de Graissessac. Il y est accueilli le 8 juin avec enthousiasme par la population ouvrière.

Le 9 juin, une réunion publique rassemble 2000 personnes, dont beaucoup de femmes. Le soutien qu'il apporte aux grévistes est total : "La France ouvrière est un vaste champ de bataille où les exploités se dressent en face des exploités... Il n'y a pas de République là où il n'y a pas de souveraineté du peuple... La France doit être grande, libre, glorieuse. Mais nous ne voulons pas que, sous prétexte de patrie, on jette les

hommes contre les hommes. Voilà en quoi consiste notre internationalisme".

En 1896, Jaurès rencontre à Montpellier les étudiants socialistes de la ville et fait avec eux une excursion à Saint-Guilhem-le-Desert. A cette occasion il noue contact avec le jeune Bulgare Christian Rakowsky, chef de file des étudiants socialistes de Montpellier et qui devint peu après, le correspondant de l'humanité pour les Balkans. En mars 1897, à l'occasion d'une élection législative partielle il est à Béziers. On peut constater que sa popularité ne s'est pas af-



Jean Jaurès harangue les mineurs de Carmaux en grève

faiblir dans le département. "A Bédarieux, c'est une foule considérable qui l'attend à la gare, l'accueille et le conduit à son hôtel aux accents de la Marseillaise" note la Dépêche, tandis qu'à Pezenas, où Jaurès arrive avec deux heures d'avance, il est reconnu et escorté par un millier de personnes. Le 20 juin 1898, après sa défaite électorale à Carmaux, Jaurès est à nouveau au Théâtre de Sète. L'essentiel de son discours est consacré à l'affaire Dreyfus. Ce séjour fut dif-

"LA MAISON DES PARENTS"

La maison pour tous Jean-Pierre Caillens met en place un relais d'information intitulé "La maison des parents". Ce relais d'échange et d'informations est destiné à tous les parents des enfants du centre de loisirs primaire et à ceux du club adolescent, et à des parents adhérents ou non à une activité à la maison pour tous. Il a pour but de se rencontrer, de s'informer et d'échanger un savoir-faire entre adhérents ou de rencontrer des intervenants extérieurs qui pourraient les aider dans leur démarche. Cette maison des parents est ouverte à tous ceux qui ont un besoin d'écoute et d'échanges. Première réunion: jeudi 11 février à 18h Infos 04 67 42 63 04

ECOLE DU CIRQUE

L'école du cirque Balthazar organise des stages d'initiation aux arts du cirque pendant les vacances de février. Trois groupes sont prévus: pour les enfants de 3 à 5 ans, de 6 à 8 ans et de 9 à 12 ans. Du 22 au 26 février infos: 04 67 42 28 36.

GRAND CONCOURS: "L'OR DE VOS SOUVENIRS"

Le service animation Age d'or organise un grand concours: "L'Or de vos souvenirs". Les meilleurs écrits seront sélectionnés par une commission en vue d'éditer un recueil de ces témoignages qui peuvent être rédigés sur divers sujets: la vie à la ferme, dans les villages, les quartiers, sur les chantiers; joies, peines, témoignages d'une vie côté cœur; les apprentissages de l'école, du service militaire, de la vie; l'arrivée du modernisme; l'évolution de la condition des femmes; les hommages aux personnalités, célèbres ou inconnues, qui ont marqué votre existence... Ce recueil pourrait être vendu au profit d'une oeuvre caritative et resterait un support pour les rencontres inter-générationnelles, afin de préserver la mémoire du passé. Les témoignages ne pourront pas excéder 700 mots. Votre signature est facultative. Dépôt ou envoi des écrits du 1er janvier au 31 décembre 1999 à: Concours Age d'Or Hôtel de Ville, 1 place Francis Ponge, 34064 Montpellier cédex 2.

# Tennis club Paillade Ouverture sur la Ville !



L'EMPREINTE DU MONDIAL

C'est en 1973, que Maurice Renier et André Castelbert, fondent l'Association Sportive Paillade Section Tennis. "La Paillade se construisait..." Quatre courts en dur et un mur d'entraînement, forment les bases de ce complexe devenu "Tennis Club" en 1977. Aujourd'hui, les quelque 110 licenciés s'entraînent sur huit courts stabilisés (dont deux

du club. Un effort important a été conduit sur la politique tarifaire, permettant de répondre à une demande très élargie. Des tarifs spéciaux sont accordés aux étudiants, et des barèmes dégressifs mis en place pour les familles... "Depuis que le club existe, plus de 3000 enfants sont passés par l'école de sport... Le tennis offre le grand avantage de pouvoir se jouer à tous les âges. Nous voyons beaucoup de nos jeunes, devenus pères de famille, revenir jouer pour la détente et les loisirs. Un de nos adhérents a 78 ans..."



Autour de Maurice Renier, président du club, la grande famille du Tennis Club Paillade

éclairés pour les nocturnes), et un magnifique club-house, inauguré en 1995, permet d'accueillir tous les aspects de la vie

DE 7 À 78 ANS...

Classé 6ème club régional en 1982, avec près de 500 licenciés, le Tennis Club Paillade, bénéficie d'un encadrement compétent et motivé. Trois initiateurs et un moniteur breveté d'Etat dispensent les enseignements sur les terrains ouverts du 1er janvier au 31 décembre, du lundi au dimanche inclus... "En dehors des adhérents, le système de location des courts - par simple réservation téléphonique 48 heures à l'avance - complète l'animation offerte par le club à l'ensemble de la population de la ville..." Chaque année, un grand Tournoi Open (organisé en 1999, du 1er au 19 juin) ponctue la saison, après un grand repas grillades qui met l'accent sur la fête et la convivialité.

TENNIS CLUB PAILLADE  
315, Avenue de Heidelberg  
Tél : 04 67 03 08 09



S'ouvrir sur le quartier et sur la ville: Le Tennis Club dispose d'un accès direct sur l'avenue de Heidelberg et d'un parking en site propre

# Montpellier Badminton Club Les fous du volant...

Créé en 1985, le Montpellier Badminton Club regroupe aujourd'hui quelque 80 adhérents, s'entraînant les lundis et jeudis soirs sur les terrains du gymnase Paul Rocca. L'infrastructure ne permet l'accueil qu'à partir de quatorze ans. Cette discipline très physique - contrairement aux idées reçues - peut être comparée au squash pour l'intensité de l'effort sportif. Affilié à la Fédération Française de Badminton, le club propose plusieurs types d'entraînements: en jeu libre ou encadrés par des compétiteurs bénévoles... Codifié par les anglais, mais sûrement importé des colonies de l'Empire, le badminton est discipline olympique depuis les Jeux de Bar-

celone. Extrêmement populaire dans le monde entier, sa percée en France remonte aux années 70. De plus en plus d'établissements scolaires s'ouvrent à sa pratique. Par sa présence à l'Antigone des Associations, ou des démonstrations organisées pendant la Foire Exposition, le Montpellier Badminton Club, aujourd'hui présidé par Christophe Perrotez (trésorier: Bernard Breton) a largement contribué à sa popularité sur la ville.

Montpellier Badminton Club  
18, rue de Lantissargues - Montpellier  
Tél : 04 67 02 49 95

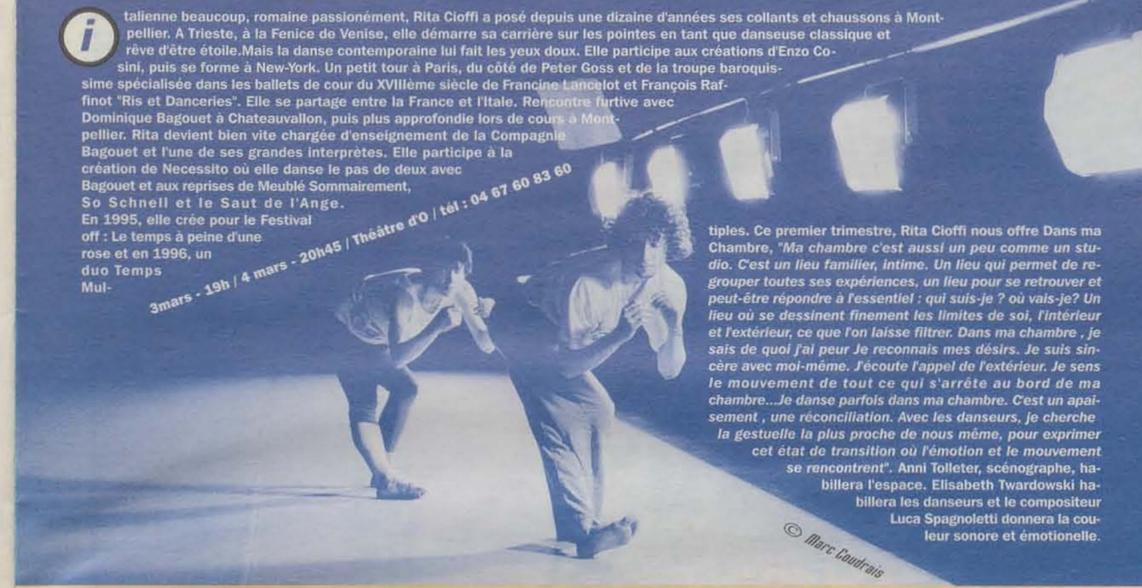


# agenda Montpellier Notre Ville

## "Dans ma chambre" un espace chorégraphié par Rita Cioffi

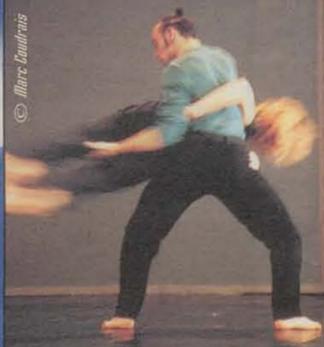
italienne beaucoup, romaine passionnément, Rita Cioffi a posé depuis une dizaine d'années ses collants et chaussons à Montpellier. A Trieste, à la Fenice de Venise, elle démarre sa carrière sur les pointes en tant que danseuse classique et rêve d'être étoile. Mais la danse contemporaine lui fait les yeux doux. Elle participe aux créations d'Enzo Cosini, puis se forme à New-York. Un petit tour à Paris, du côté de Peter Goss et de la troupe baroque-sime spécialisée dans les ballets de cour du XVIIIème siècle de Francine Lancelot et François Raffinot "Ris et Danceries". Elle se partage entre la France et l'Italie. Rencontre furtive avec Dominique Bagouet à Chateaufallon, puis plus approfondie lors de cours à Montpellier. Rita devient vite chargée d'enseignement de la Compagnie Bagouet et l'une de ses grandes interprètes. Elle participe à la création de Necessito où elle danse le pas de deux avec Bagouet et aux reprises de Meublé Sommairement, So Schnell et Le Saut de l'Ange. En 1995, elle crée pour le Festival off: Le Temps à peine d'une rose et en 1996, un duo Temps Mul-

3 mars - 19h / 4 mars - 20h45 / Théâtre d'O / tél : 04 67 60 83 60



Ce premier trimestre, Rita Cioffi nous offre Dans ma Chambre, "Ma chambre c'est aussi un peu comme un studio. C'est un lieu familier, intime. Un lieu qui permet de regrouper toutes ses expériences, un lieu pour se retrouver et peut-être répondre à l'essentiel: qui suis-je? ou vais-je? Un lieu où se dessinent finement les limites de soi, l'intérieur et l'extérieur, ce que l'on laisse filtrer. Dans ma chambre, je sais de quoi j'ai peur Je reconnais mes désirs. Je suis sincère avec moi-même. J'écoute l'appel de l'extérieur. Je sens le mouvement de tout ce qui s'arrête au bord de ma chambre... Je danse parfois dans ma chambre. C'est un apaisement, une réconciliation. Avec les danseurs, je cherche la gestuelle la plus proche de nous même, pour exprimer cet état de transition ou l'émotion et le mouvement se rencontrent". Anni Tolleter, scénographe, habillera l'espace. Elisabeth Twardowski habillera les danseurs et le compositeur Luca Spagnolotti donnera la couleur sonore et émotionnelle.

## Les Faits et gestes... de Bernard Glandier



Interprète majeur de la Compagnie Dominique Bagouet, chorégraphe (le roi des Bons Pouce), Bernard Glandier est un chorégraphe accompli. Sa création "Faits et gestes... voir ci-après", réunit cinq pièces indépendantes les unes des autres mais reliées entre elles par des choix de mise en espace et d'énergie, fonctionnant par accumulation progressive du nombre d'interprètes et par une transgression de plus en plus grande des contraintes choisies au départ. Ces cinq chorégraphies très écrites et resserrées dans la durée, mettent en relief la recherche d'une expression rigoureuse et immédiate du mouvement en s'appuyant sur l'engagement des interprètes.

25 février - 19h  
26 février - 20h45  
Chai du Terral  
tél. 04 67 60 83 60

## L'amicale des Lozériens de Montpellier fête ses 70 ans !

fêter ensemble, loin du pays, les souvenirs et les beautés de la Lozère, s'associer pour faire le bien et pour se secourir mutuellement, c'est à partir de cette idée simple mais généreuse, qu'il y a 70 ans, le 3 décembre 1928 exactement, Louis Dollo, un mendois installé à Montpellier, fonda avec quelques amis, "Amicale des Lozériens de Montpellier" une des associations les plus vivantes de notre cité. En 1999, sous la présidence de Christiane Hugon qui a succédé à son mari Jean-Marie décédé prématurément en 1980, les objectifs de l'amicale restent identiques: d'une part, accueillir les Lozériens qui jeunes ou vieux viennent s'installer à Montpellier, les conseiller et éventuellement les aider à s'insérer dans la vie de la capitale régionale, d'autre part prolonger l'action de ceux qui sont restés au pays. L'amicale est une grande famille qui se donne tous les moyens de perpétuer le sens de la fête et de la convivialité: repas familial de Noël, journées oreillettes (elle aura lieu le 14 février à la Maison pour Tous Albert Camus), loto mais aussi organisation de voyages et de sorties (les 12/13/14 mars, "Trois jours de découverte gastronomique dans le Gers"). L'aspect solidarité de l'amicale est toujours vivace. Qu'il s'agisse de joie ou de peine, les amicalistes répondent toujours présents. Ainsi en 1996, lors du cataclysme qui s'est abattu en Lozère, l'Amicale a organisé une manifestation de soutien et a pu verser la recette au département sinistré. Les Lozériens de Montpellier, une vraie grande famille !



## "Autres réalités", une exposition du photographe Chema Madoz.

Photographe espagnol des objets, "Chema Madoz" comme l'écrit l'écrivain brésilien Manuel Santos - dote d'une certaine surréalité les objets les plus anodins de notre environnement. De façon persistante, lumière et temps sont combinés pour enregistrer un espace en position critique, un espace instantané de l'absurde. (...) Madoz est un narrateur qui décrit de manière posée des fables sur les vies imaginaires des objets, avec un profond respect mais également un clin d'oeil au spectateur. (...) Grâce à des artistes comme Chema Madoz nous pouvons observer la face cachée des objets, après leur divorce d'avec leur réclusion fonctionnelle.



2 février - 13 mars.



du mardi au samedi de 13h à 19h, entrée libre. Galerie Photo Esplanade Charles de Gaulle tél : 04 67 60 43 11.

du lundi au samedi de 11h à 19h, entrée libre. Librairie la Comédie du Regard, place Saint Roch.

## Jacques Blancher sur les cimaises du Carré Sainte-Anne



reton d'origine, mais installé à Ville-telle depuis 1975, Jacques Blancher, après avoir exposé à Florence, Bruxelles, Barcelone, New-York, présente ses oeuvres au Carré Sainte-Anne. Il a travaillé deux ans sur le galet, pierre lissée par le temps, inventant un vocabulaire anarchique en rupture totale avec ses oeuvres précédentes. Pour ce travail, il utilise la photographie, l'aplat, allant jusqu'à la recréation de tapisseries au moyen de papier kraft et d'inclusion de matières montées sur fibres de verre.

24 février - 21 mars. Carré Sainte Anne entrée libre. Du mardi au dimanche -13h-19h. tél : 04 67 60 82 42.

Un grand coup de chapeau pour les centaines de personnes qui travaillent sur le chantier du tramway en respectant les délais et les coûts



© Photo : Claude O'Sughrue

# MONTPELLIER

## en Images



### Novembre/ décembre 98

Les maisons pour tous André Chamson et Boris Vian ont proposé une semaine découverte : "le monde fabuleux des étoiles", animée par l'association du planétarium de Montpellier. 500 élèves des écoles voisines des deux maisons pour tous ont pu assister à une séance d'observation du ciel dans le planétarium itinérant. Une journée de visite tout public ainsi qu'une conférence agrémentée de diapositives a permis à 200 visiteurs astronomes amateurs de satisfaire leur curiosité et de découvrir notamment les récents clichés obtenus par le télescope spatial Hubble.



### 12 décembre

Inauguration de la 5ème Foire aux Santons au Carré Sainte-Anne, organisée par la Ville et l'Association du Nouveau Sainte-Anne.

### 16 décembre

Très agréable après-midi pour 600 jeunes Montpelliérains qui dans le cadre de l'opération "Je donne un jouet", ont reçu un cadeau, participé à un goûter et assisté à la projection de "Mulan", le nouveau dessin animé de Walt Disney au cinéma Le Royal



Aimée Vedel, directrice du CCAS, Michel Lafon, conseiller municipal et Jacqueline Bégin, adjointe au Maire étaient avec les enfants pour cette fête de solidarité.

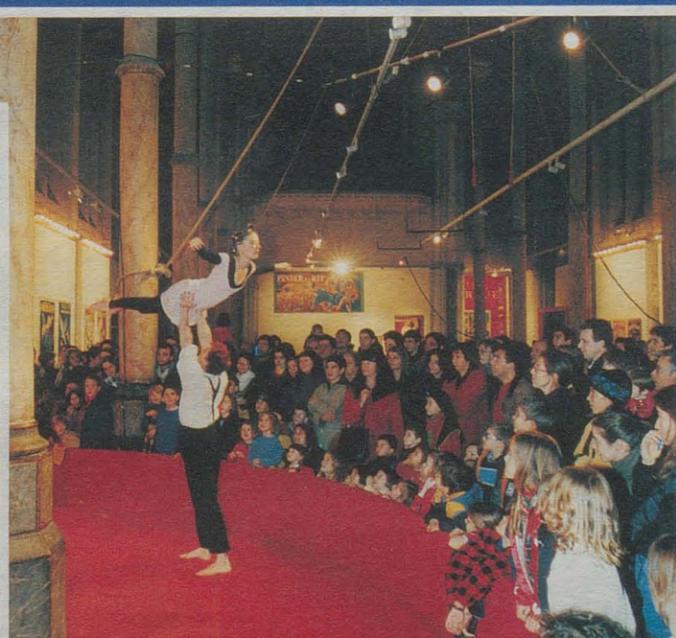


### 16 décembre

Les jeunes conseillers municipaux élus dans les écoles ont remis un chèque, fruit de leur travail, à l'association "Accueil sans frontières", le 16 décembre au Pavillon de l'Hôtel de Ville. Au milieu des enfants, sur la photo, on reconnaît les responsables "d'Accueil sans frontières", les élus de la Ville, André Weill, Max Levita, Michel Lafon.

### 18 décembre

Près de 10 000 personnes se sont rendues à l'exposition "Quel Cirque" au Carré Sainte-Anne. Gros succès des animations proposées par des jeunes plasticiens pendant les vacances de Noël, et pour les initiations aux spectacles du cirque organisées par l'école du cirque Balthazar.





### 19 décembre

Les professeurs Domergue et Millat, et Francis Blotman, font visiter les nouvelles installations du service de chirurgie digestive à Georges Frêche et André Vézinhel, président du Conseil Général.



Georges Frêche, président du Conseil d'Administration du CHU, Guy Vergnes, directeur Général, et Francis Blotman, président de la Commission Médicale d'Etablissement ont inauguré les services rénovés du groupe hospitalier Saint-Eloi-Gui de Chauliac. Cent quatre vingt cinq millions ont été investis au total pour cette opération d'envergure. Les services suivants ont été rénovés, à Gui de Chauliac : Anatomie et cytologie pathologiques, Explorations neurologiques et d'épileptologie, Neurologie A et B, Maladies infectieuses et tropicales, ORL A et B et ophtalmologie. A l'Hôpital Saint-Eloi : le bloc opératoire de chirurgie digestive et le Département d'Anesthésie et réanimation B.

### 19 décembre

Inauguration de l'Antigone de l'Artisanat.



### 20 décembre

Le Montpellier Handball Club remporte la victoire contre les Spacers de Toulouse, à la suite d'un match particulièrement serré au palais des sports René Bougnol. Une victoire qui prend une allure de revanche après la rencontre qui avait privé, l'année dernière, les Montpelliérains de la coupe de France.



### 21 décembre

A l'approche des élections européennes, un forum organisé par la Ville de Montpellier au centre Rabelais a permis de faire le point sur les conditions requises pour voter, les modalités d'inscription, ainsi que l'exercice de la citoyenneté européenne. De gauche à droite : Louis Pouget, Max Levita, élus de la Ville, Bernard Fabre, adjoint délégué aux Relations Internationales et François Zaragoza, directeur général de l'association française du Conseil des communes et régions d'Europe.



### 23 décembre

A l'occasion des fêtes de fin d'année, un grand spectacle était offert aux membres de l'Age d'Or à la salle des Rencontres de la Mairie. Plus de 300 personnes ont partagé ce moment d'humour et de détente rythmé par de nombreuses animations, mouvements d'ensemble, chants, mimes, danse..



### 6 janvier

Une délégation de la Fédération de la Boulangerie et Pâtisserie artisanale de l'Hérault présidée par Gérard Methel a offert au Député-Maire et au Conseil Municipal la traditionnelle galette des Rois ... M. Methel partage "galettes" et "royaumes".



### 7 janvier

Le 7 janvier au Corum, le Député-Maire, son épouse et le Conseil municipal ont présenté leurs vœux de bonne année aux Montpelliérains. De nombreuses personnalités du monde politique, associatif, culturel, sportif, religieux, syndical, professionnel..., étaient présentes à cette traditionnelle cérémonie.



Cordiale accolade entre deux amis de toujours, Georges Frêche et André Vézinhel, président du Conseil Général.



Daniel Constantin, Préfet de la Région Languedoc-Roussillon, Préfet de l'Hérault, et Georges Frêche.



### 13, 14, 15 janvier

Plus de 3800 retraités des clubs de 3ème âge de la ville se sont rassemblés au Zénith pour le traditionnel repas de fin d'année offert par le Centre Communal d'Action Sociale, animé par Tony Rivera et son spectacle "L'Espana Mia"



Jacqueline Bégin, adjointe déléguée à l'Age d'or et Daniel Parent vice-président du CCAS, ont remis, chaque jour, la médaille de la ville au doyen et à la doyenne de la salle.



### 15 janvier

La première réunion publique de présentation du Contrat Local de Sécurité destinée aux habitants du centre ville et des 2ème, 3ème, 4ème, 5ème et 6ème cantons a été organisée à la salle des Rencontres. Une deuxième réunion organisée pour les cantons 7, 8, 9, et 10 se tenait le 29 janvier à la Maison pour tous Léo Lagrange à la Paillade.



De gauche à droite : René Khun, directeur départemental de la Police, Bernard de La Gatinais procureur de la République, Georges Frêche, député-maire et Christian Bouillé, conseiller municipal délégué à la mise en place du Contrat local de Sécurité.

## 15 janvier

Quatre vingt quatre conseillers municipaux et leurs 634 électeurs se sont retrouvés à la salle des Rencontres à l'occasion de l'Assemblée générale des Conseils municipaux d'enfants, élus les 10 et 11 décembre derniers. Georges Frêche et le Conseil municipal ont rencontré les nouveaux élus et enregistré les projets et l'orientation du programme 1999. Quatre thèmes étaient retenus pour la campagne : solidarité, sécurité, sport et environnement. Quinze établissements ont participé cette année à l'opération, élisant 4 conseils, un par école : centre ville-Voltaire, le Lez, Estanove et la Paillade.



Les élus de la Ville ont présidé cette assemblée.

De gauche à droite : Serge Fleurence, Louis Pouget, Christiane Fourteau, Georges Frêche, Maryelle Flaissier, directrice du service Enseignement, Michel Lafon et Paul Prunier.

## 16 janvier

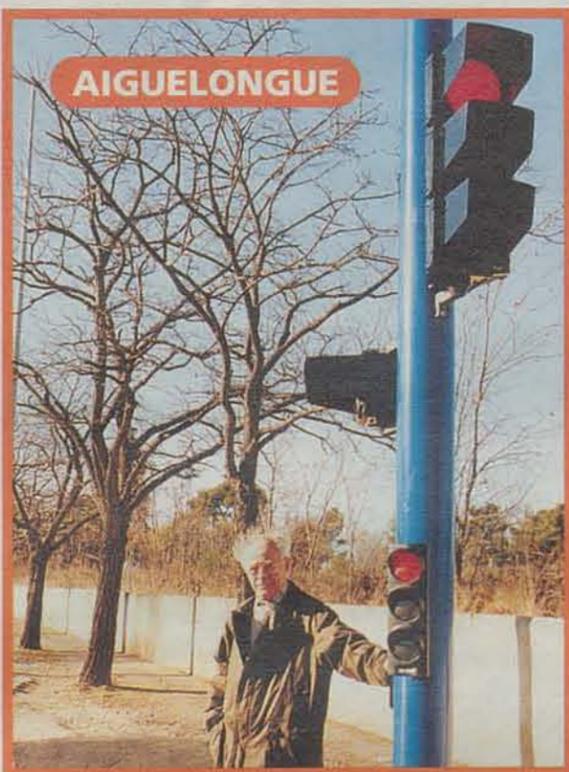
Réunion des directeurs des salles Imax d'Europe, au pavillon de l'Hôtel de ville, autour d'Henri Talvat, adjoint au Maire.



La statue de Sainte Thérèse, sculptée en 1948 par Paul Guery, Grand Prix de Rome, située au dessus des marches d'entrée de l'église, vient d'être nettoyée par les services de la Ville, ce qui lui permet de retrouver sa finesse d'origine. Une manière pour la Ville de participer aux fêtes du 50ème anniversaire de la construction de l'église. Dans le même temps la statue de Jeanne d'Arc, œuvre de Paul Dardé, célèbre sculpteur lodévois du début du siècle, située sur le boulevard Louis Blanc a bénéficié du même soin.



# Montpellier au quotidien



AIGUELONGUE

M. Pomarède, Président de l'association Montpellier-Justice.

En juillet dernier, Maurice Pomarède, président de l'association des riverains Montpellier-Justice écrivait à Serge Fleurence, adjoint au maire, président de la commission Montpellier au Quotidien, pour poser les problèmes de l'avenue de la Justice. Au printemps 98, pour rendre la circulation plus fluide et éviter que des véhicules voulant tourner à gauche soient cause d'accidents, les services techniques avaient tracé une ligne médiane continue. Des inconvénients sont apparus pour les riverains qui, en l'absen-

ce de giratoires étaient amenés à faire de longs détours pour passer d'un côté à l'autre de l'avenue ; l'accès à la rue de l'Hirondelle étant devenue impossible pour les voitures venant de Castelnau. Les problèmes étaient aggravés par l'indiscipline des automobilistes commettant de nombreuses infractions : remontée de sens interdit, franchissement de ligne continue, stationnement sur le trottoir, excès de vitesse dépassant fréquemment 100 km/h alors que la limitation réglementaire - comme partout en ville - est 50 km/h voire 30. Appuyé par une pétition de plus d'un millier de riverains, le bureau de l'association a établi une liste de suggestions en vue de rendre l'avenue moins dangereuse et plus favorable aux riverains. La commission Montpellier au Quotidien et les services techniques se sont rendus sur le terrain. Après étude et concertation, des travaux ont

## Circulation plus sûre avenue de la Justice de Castelnau

été effectués : des feux ont été placés au débouché de l'avenue du Major Flandre et de l'avenue de l'Hirondelle. Au niveau de cette dernière le passage piéton fort dangereux (un mort voici trois ans), a été doublement protégé et une rectification des trottoirs a régularisé l'accès de la rue. Les clients du supermarché peuvent désormais traverser l'avenue en toute sécurité, en passant à la hauteur de la rue de la

Roqueturière, ou bien à hauteur de la rue de l'Hirondelle. La nouvelle signalisation et le fractionnement de la circulation devraient réduire les risques d'accident sur l'avenue. Ces travaux, effectués sous la responsabilité de Louis Pouget, maire adjoint délégué des services techniques, sont perçus très positivement par les riverains comme en témoigne M. Pomarède par courrier

adressé à Georges Frêche le 22 décembre dernier :

*"Je viens vous faire part de la plus grande satisfaction de notre association devant les solutions apportées à la circulation avenue de la Justice.*

*Les travaux ont un peu traîné en longueur, ce qui m'a amené à calmer quelques impatiences, mais le résultat est là. Qu'il s'agisse des feux à la rue du Major Flandre ou à la rue de l'Hirondelle, leur efficacité est évidente. Non seulement la sécurité est bien plus grande pour les piétons qui traversent l'avenue, mais la vitesse est bien moins excessive : les feux incitant à la prudence.*

*L'entrée de la rue de l'Hirondelle est particulièrement soignée grâce à l'avancée du trottoir et à la protection du passage piéton, jusqu'alors imprévisible. Je me réjouis de voir que les promesses qui avaient été faites ont été tenues, malgré vos nombreux soucis et les grands travaux en cours (...)*

Association des habitants des quartiers riverains de l'avenue de la Justice. Tél. 04 67 79 50 20

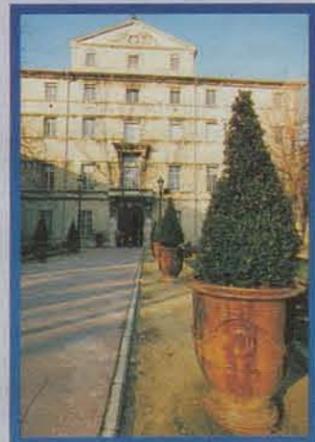
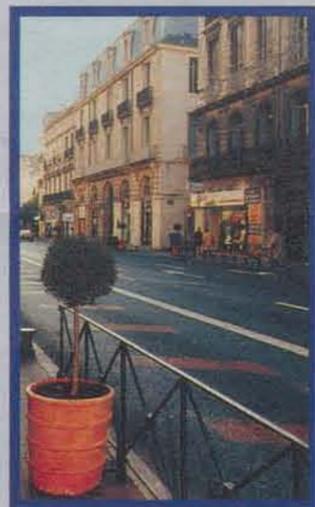


Deux feux tricolores successifs pour ralentir la vitesse des voitures

Roqueturière, ou bien à hauteur de la rue de l'Hirondelle. La nouvelle signalisation et le fractionnement de la circulation devraient réduire les risques d'accident sur l'avenue. Ces travaux, effectués sous la responsabilité de Louis Pouget, maire adjoint délégué des services techniques, sont perçus très positivement par les riverains comme en témoigne M. Pomarède par courrier

## Embellissement des places et des rues

Troènes en boules, buis taillés en pyramide et photinias se dressent joliment dans de magnifiques vases d'Anduze et pots de terre cuite sur certains trottoirs de l'Écusson. Environ 80 plantes ont été ainsi mises en place l'année dernière, sur le boulevard du Jeu de Paume, place de la Canourgue ou encore devant le musée Fabre et l'office du Tourisme. Une deuxième tranche est prévue au printemps.



## BD DE STRASBOURG - MÉDITERRANÉE

### Maison pour tous Voltaire : les activités ont redémarré

Dernière née des Maisons pour tous, la Maison pour tous Voltaire a ouvert ses portes en novembre dernier au square Jean Monnet. Pour l'inauguration une grande fête avait attiré des centaines d'habitants des quartiers Méditerranée, Gares, bd de Strasbourg, Consuls de Mer. Avec la nouvelle année, les réjouissances se poursuivent : galette des rois pour les nouveaux adhérents le 21 janvier dernier ; journée de danse de loisirs le 23 janvier avec l'association "Danse Evasion".

Parallèlement, les activités se mettent en place : des cours d'anglais, de guitare, piano synthétiseur, dan-

se contemporaine, gymnastique rythmique, gym abdo fessier, stretching, yoga, art floral, théâtre, chant, patchwork, éveil corporel, chi-kong, peinture, couture, groupe vocal, danses de salon, tango et très prochainement des cours d'informatique et une station Internet. D'autres animations pourront se mettre en place en fonction des besoins exprimés.

Ces activités s'adressent à tous, et des places sont encore disponibles. Pour tous renseignements et inscriptions s'adresser à la :

**Maison pour tous Voltaire,  
1 square Jean Monnet  
34000 Montpellier  
Tél. : 04 99 52 68 45**



**CIRCULATION DES CYCLES DANS LA ZONE PIÉTONNE**

Par arrêté municipal du 13 novembre dernier, l'usage des deux roues à moteur ainsi que les skateboards et des rollers est interdit dans la zone piétonne. Seuls les cycles sont autorisés à circuler dans cette zone à une vitesse n'excédant pas les 10 km/h et en laissant la priorité aux piétons. Ils doivent stationner uniquement dans les parcs à vélo réservés à leur usage.

**SAINT-ESPRIT**

En une de n° 223 de "Montpellier Notre Ville", nous avons écrit que l'une des deux statues de Gui de Montpellier, qui ont été commandées par la Ville, sera donnée à l'église Sainte-Geneviève. Il s'agissait, bien sûr de l'église du Saint-Esprit, située rue Sainte-Geneviève aux Cévennes.

**CENTRE DE LOISIRS**

Depuis la fin de l'année dernière, un nouveau centre de loisirs pour enfants de 6 à 12 ans fonctionne à la maison pour tous Jean-Pierre-Caillens. De nombreuses activités sportives, manuelles, artistiques ou des sorties nature-découverte y sont proposées. Les adolescents disposent, eux, d'un "club Ados". Renseignements : MPT Jean-Pierre-Caillens Place de Tibériade-Tourmezy Tel. 04 67 42 63 04

**GALERIE SAINT-RAVY**

La Ville de Montpellier met à la disposition des artistes plasticiens pour l'an 2000, la salle Saint-Ravy, située place Saint-Ravy dans le centre historique. Ce lieu est prêté gratuitement pour une durée de 15 jours. L'artiste doit en assurer le gardiennage, tous les jours de 13h à 19h sauf le lundi. La confection des affiches ainsi que des cartons d'invitation est à la charge de l'artiste. La vente y est interdite. Tous les personnes intéressées par ce lieu d'exposition doivent envoyer un dossier comprenant un CV et un press-book avant le 12 mai dernier délai à : Direction des Affaires Culturelles 225 rue Léon Blum Maison du Travail 34000 Montpellier Une commission d'attribution se tiendra début juin Pour tout renseignement complémentaire, contacter M. Azis au 04 67 34 59 28

**BEAUX-ARTS**

**Association de quartier Beaux-Arts Pierre Rouge : les projets pour le printemps**



L'association Beaux-Arts Pierre Rouge, présidée par Robert Gayard, est un interlocuteur actif de la Ville et de la commission Montpellier au Quotidien pour tous les problèmes de cadre de vie. C'est aussi un élément essentiel d'animation du quartier. L'objectif premier de l'association est de créer un climat de convivialité dans le quartier : « Pour notre association tout ce qui peut créer du lien entre les habitants permet de construire une communauté plus humaine et plus solidaire de citoyens actifs ». Dans cette optique, l'association organise plusieurs événements qui se dérouleront au printemps. Tout d'abord, le carnaval qui aura lieu en mars, organisé par le service éducatif de jour de l'Endos Saint-François, l'AEP Lassalle et les écoles du quartier. Ensuite, le repas de quartier fournira comme tous les ans aux habitants une bonne occasion de faire la fête, de rencontrer leurs voisins.

Autre moyen de rassembler les habitants : l'après-midi de jeu organisé en mai avec l'association Strata'j'm. Enfin le 5 juin aura lieu le 4ème Festival des fanfares "Arc en ciel des faubourgs", en collaboration avec le quartier Boutonnet, les fanfares

montpellieraines La Kadors et Bakchich et la Coca International : un rendez-vous musical et festif ouvert à tous, parce que l'ambiance chaleureuse que développent les musiques de rue sont un bon vecteur pour la convivialité.

**Contact :**  
**Association de quartier Beaux-Arts Pierre Rouge**  
**12, esplanade de la Musique**  
**34000 Montpellier**  
**Té. 04 67 79 95 55**

**MILLÉNAIRE**

**Aménagement de la route de Vauguières**

Au cours de la réunion de canton qui s'est tenue le 16 octobre salle des Aubes, les habitants du quartier du Millénaire et en particulier les riverains de la route de Vauguières s'étaient plaints de l'augmentation de la circulation dans le secteur. Des aménagements ont été définis en liaison étroite avec les riverains : Georges Frêche accompagné de Louis Calmels, adjoint, conseiller général du Canton, de Jacqueline Begin, adjointe, habitant le quartier, et des services de la Ville, s'est rendu sur le terrain et a rencontré les membres du



Autour de Serge Fleurence, les membres du comité de quartier : MM Fraisse, Roux, Ricci et Rojo.



comité de quartier présidé par M. Ricci. Aujourd'hui les travaux sont terminés : mise en impasse, sauf pour les piétons et les deux-roues, de la portion de la route de Vauguières située au nord de l'avenue du Mondial ; aménagement d'un point de retournement des véhicules au bout de l'impasse ainsi

réalisée ; mise en sens unique de la rue du Mas Rouge ; réaménagement du carrefour avenue Albert Einstein/route de Vauguières. Une visite de Serge Fleurence sur le site confirme que les aménagements donnent toute satisfaction aux habitants qui ont retrouvé le calme de leur quartier.

**ARTISTES EN HERBE**

Tous les mercredis après-midi, le Musée Fabre organise des ateliers d'initiation aux arts plastiques, destinés aux enfants et aux adolescents. Il reste encore quelques places disponibles pour les collégiens, le mercredi après-midi, de 13h30 à 15h30. Le coût pour le trimestre est 320F. Infos : Musée Fabre 39 bd Bonne Nouvelle 34 000 Montpellier Tel. 04 67 14 83 00

**BILAN DE L'EXPOSITION GASTON CHAISSAC**

23 500, c'est le nombre total de visiteurs de l'exposition Gaston Chaissac qui s'est déroulée du 15 octobre au 3 janvier 1999, au pavillon du musée Fabre. Il est à noter que 9500 scolaires du District de Montpellier ont visité cette exposition et qu'ils ont particulièrement apprécié son caractère pédagogique et ludique. Un beau succès pour le peintre nantais, qui fut un des précurseurs de l'Art Brut.

**71 écoles de la ville sortent de l'anonymat**

Ces écoles étaient jusqu'à présent identifiées sous le label d'un groupe scolaire évoquant un quartier de la ville, sans distinction entre les sections maternelles et primaires, contrairement aux 35 autres écoles qui sont déjà personnalisées. Désormais chaque établissement est désigné par le nom patronymique d'hommes et de femmes célèbres qui ont marqué notre histoire par leur charisme, leur talent, ou leur pensée.

- **Aiguelongue :** école maternelle Luis-de-Camoëns école élémentaire Sigmund-Freud
- **Aiguères :** école maternelle Anne-Franck école élémentaire Charles-Dickens
- **Antigone :** école maternelle Aristote école élémentaire Périclès
- **Barcelone :** école maternelle Pablo-Neruda école élémentaire Simon-Bolívar
- **Bari :** école maternelle Virginia-Woolf école élémentaire André-Boulloche
- **Bologne :** école maternelle James-Joyce école élémentaire Léopold-Sedar-Senghor
- **Docteur Calmette :** école maternelle Agrippa-d'Aubigné école élémentaire Docteur Calmette
- **La Chamberte :** école maternelle Maria-Callas école élémentaire Dante-Alighieri école élémentaire Sun-Yat-Sen
- **Cité Astruc :**

- école maternelle Goethe école élémentaire Paul-Langevin
- **Cité Mion :** école maternelle Simone-Signoret école élémentaire Jacques-Brel
- **Emile-Combes :** école maternelle Victor-Duruy école élémentaire Emiles-Combes
- **Joseph-Delteil :** école maternelle Jules-Michelet école élémentaire Joseph-Delteil
- **Estanove :** école maternelle Marceline-Desbordes-Valmore école élémentaire Wiston-Churchill
- **Heidelberg :** école maternelle Cervantes école élémentaire Heidelberg
- **Jeu-de-Mail :** école maternelle Charlie-Chaplin école élémentaire Eugène-Pottier école élémentaire Jean-Sibélius
- **Lantissargues :** école maternelle Robert-Surcouf école élémentaire Georges-Simonon
- **Le Lez :** école maternelle Sergueï-Prokofiev école élémentaire Jean-Zay
- **Louisville :** école maternelle Martin-Luther-King école élémentaire Louisville
- **La Martelle :** école maternelle Jeanne-Deroin école élémentaire Baruch-Spinoza
- **Mas Drevon :** école maternelle Bertie-Albrecht école élémentaire Garibaldi
- **Mas de Bagnères :**

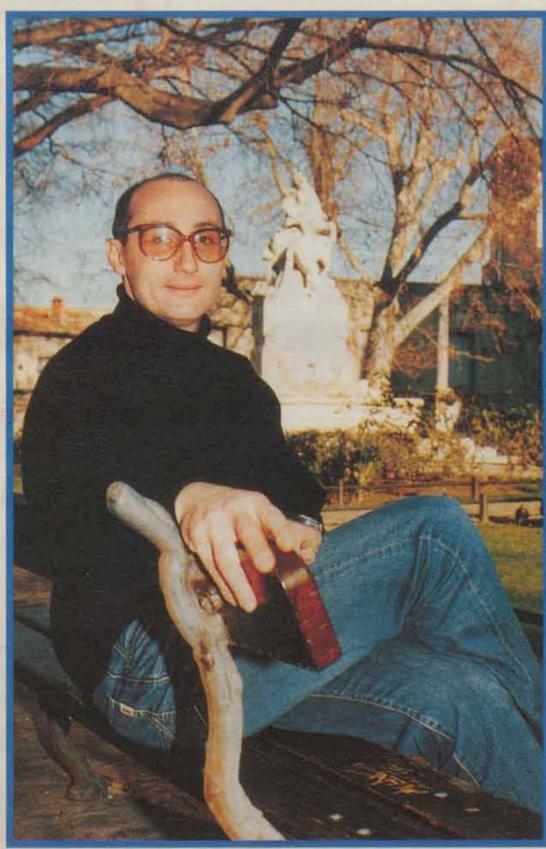
- école maternelle Ludwig-Van-Beethoven
- **Jean-Mermoz :** école maternelle Vasco-de-Gama école élémentaire Jean-Mermoz
- **Les Menestrels :** école maternelle Indira-Gandhi école élémentaire Akira-Kurosawa
- **Jean-Moulin :** école maternelle Jean-Moulin école élémentaire Ingrid-Bergman
- **Oxford :** école maternelle Vincent-Van-Gogh école élémentaire Franklin-Delano-Roosevelt
- **Blaise-Pascal :** école maternelle Sarah-Bernhard école élémentaire Blaise-Pascal
- **Les Pins :** école maternelle Rudyard-kipling école élémentaire Charles-Baudelaire
- **Près d'Arène :** école maternelle Jean-Cocteau école élémentaire Diderot
- **La Rauze :** école maternelle Paul-Eluard école élémentaire Jean-Mace
- **Salamanque :** école maternelle Madeleine-Renaud école élémentaire Antoine-Balard
- **Alain-Savary :** école maternelle Hélène-Boucher école élémentaire Alain-Savary
- **Les Tours :** école maternelle Copernic école élémentaire Marc-Bloch.
- **Les Troubadours :** école maternelle Averroës école élémentaire Galilée

**«Les Voies des Palais»**

Les Montpelliérains ont pu admirer, pendant les fêtes, la décoration originale des rues du quartier du palais de justice: tapis rouges devant l'entrée des magasins, sapins de Noël en bois peints par les enfants des écoles, micocouliers et platanes déguisés en arbres de Noël sur la place de la Canourgue... Il s'agissait là d'une des initiatives de la nouvelle association de quartier "Les Voies des Palais". Née au mois de mars 1998, celle-ci regroupe environ 70 commerçants, artisans et riverains du quartier de la Canourgue, autour des rues de la Barralerie, du Puits des Esquilles, du Vestaire, du Palais des Guilhem, de la place de la Canourgue et du plan de Palais. Franck Asset, président de la jeune association, souhaite travailler sous le signe de l'ouverture : ouverture aux habitants, travailleurs et usagers du quartier, mais aussi ouverture aux institutions : "Je pense qu'il faut avoir un état d'esprit constructif, savoir discuter et ne pas faire d'obstruction systématique. C'est l'intérêt de tous. Quand il se pose un problème, il y a toujours une solution." C'est en concertation avec l'association que la Ville a pris les dernières mesures concernant le quartier : politique d'enlèvement des tags, nouveau sens de circulation permettant un accès plus facile au

centre historique, intensification des rondes de police désamorçant le trafic de drogue dans le quartier, retrait des chevalets. Cette dernière action a bien entraîné quelques grincements de dents, mais les commerçants du quartier reconnaissent que la ville s'en trouve embellie et moins encombrée. Ils se sont mobilisés pour imaginer une solution de remplacement originale, collant avec la personnalité du quartier et ses activités qui relèvent plus de l'art et de l'artisanat que du commerce traditionnel. En unissant tous leurs talents, ils sont en train de concevoir un projet de jalonnement global, panneau décoré d'une Licorne et d'une Coquille, où figureraient la liste des boutiques, mais aussi des éléments sur les monuments et anecdotes historiques marquantes du quartier. L'association travaille également à un grand projet de fête médiévale, et usagers du quartier, avec au programme des spectacles de rue et deux farces médiévales qui seront jouées par la troupe "La Nouvelle Cigale", lauréate du masque d'Or, et également primée à Chicago lors du festival mondial du théâtre amateur.

**ÉCUSSON**



Franck Asset Président des «Voies du Palais»

**EUROPÉENNES**

357 citoyens européens vivant à Montpellier, représentant les 15 pays de la Communauté, se sont inscrits sur les listes électorales, pour voter aux prochaines élections européennes le 13 juin prochain. C'est 155 de plus qu'en 1994.

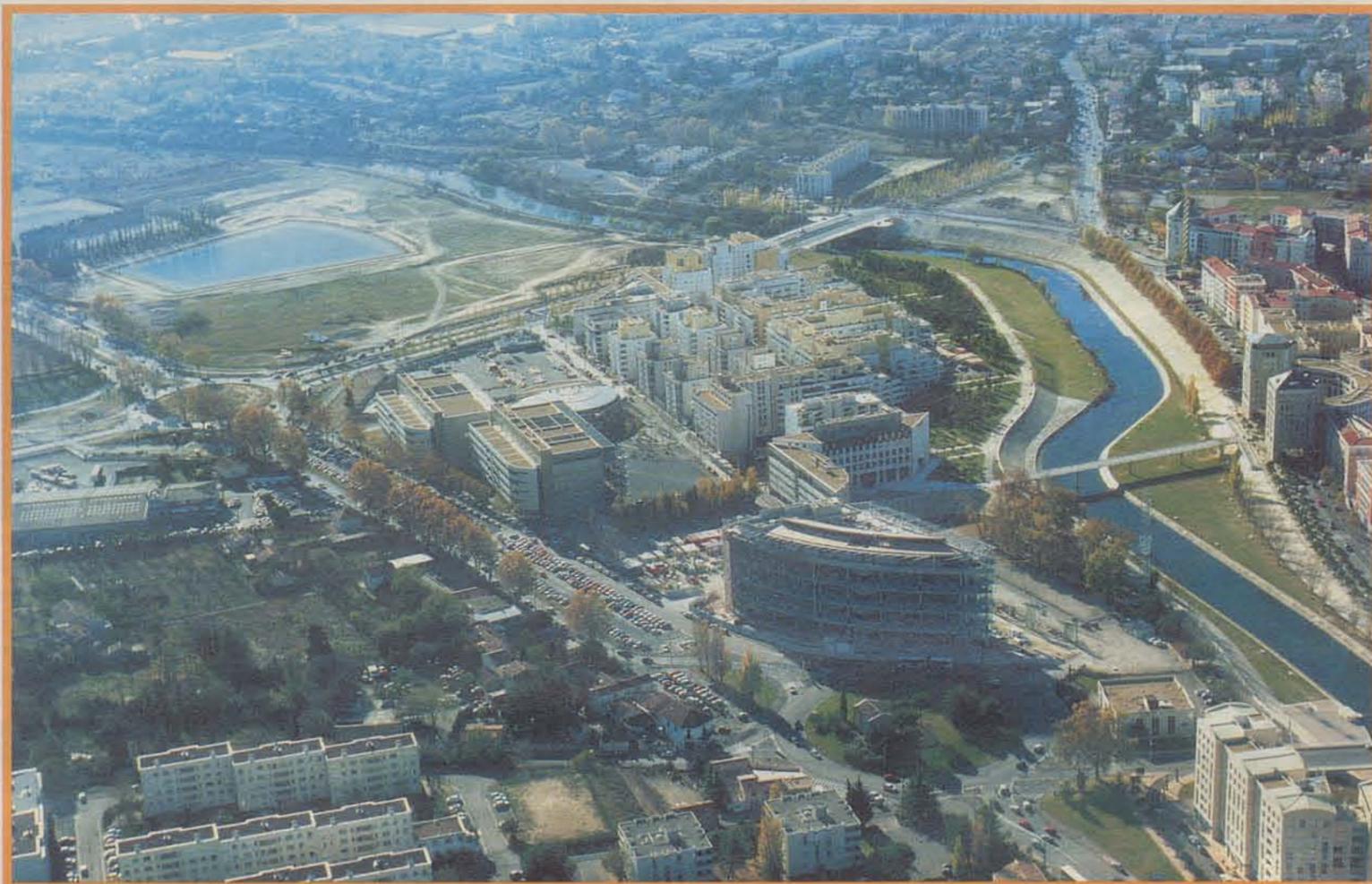
**ARBRES MALADES**

13500 arbres embellissent les places et les rues de Montpellier. Ils sont répertoriés et leur état sanitaire est régulièrement vérifié. Durant l'hiver, une centaine d'arbres irrémédiablement malades ont été recensés et il est nécessaire de les abattre pour des raisons de sécurité. Il s'agit de platanes, pour la plupart, et de quelques micocoulier et sophoras. La campagne d'abattage se déroule ce mois-ci. Tous les arbres abattus seront remplacés par des sujets jeunes avant la fin de l'hiver.

## PORT MARIANNE

### Port Marianne - Jacques Cœur : le bassin est en eau

Depuis le mois d'octobre le bassin Jacques-Cœur est plein d'eau. Ce bassin d'un hectare, profond de 2,30 m, a été rempli avec de l'eau du Bas Rhône et se verra bientôt de loin grâce à un jet d'eau. Autour du bassin, dès cette année, la Serm lance un programme de construction d'environ 300 logements. A terme, le bassin s'ouvrira sur le Lez et deviendra le Port Jacques-Cœur.



© photo : Claude O Sughrue

#### OPAH MÉDITERRANÉE- GARES

La Ville a engagé une opération programmée d'amélioration de l'habitat sur le quartier Méditerranée-Gares. Rappelons que dans le cadre de cette opération une équipe de professionnels est à la disposition des habitants du secteur qui souhaitent améliorer leur logement et revaloriser leur patrimoine. Une évaluation gratuite des travaux, des aides financières et des loyers applicables pourra être établie.

Permanences :

Lundi, mercredi et vendredi, de 8h30 à 12h.

24, rue de la Méditerranée.

Tel. 04 67 65 07 66.

#### CARNAVAL À SAINTE-ANNE

Comme chaque année, avec les écoles Lamartine et Pasteur, l'Association du Nouveau Sainte-Anne organise un carnaval.

Il aura lieu le mardi 9 février. A partir de 14h30 plus de 200 enfants défilent dans les rues du quartier, avec en tête une pena. Le thème de leur déguisement sera "le cirque" et "la cour des miracles".

La fête se terminera par un goûter offert aux enfants, par l'association, au Carré Sainte-Anne.

#### BUDGET À VOTRE DISPOSITION

Un exemplaire du budget primitif de la Ville de Montpellier, voté le 23 décembre 1998, est à la disposition du public à la Mairie et dans les mairies annexes :

Mairie du Polygone, service Archives, 1 place Francis-Ponge

Antenne de la Paillade, 111 rue de Tipasa

Antenne du Puech de Massane, Maison pour tous

Georges-Brassens, 45 avenue Guilhem de Poitiers

Antenne Saint-Martin, maison pour tous L'Escoutaire, rue des Razeteurs

Antenne Tastavin, maison pour tous Albert Camus, 20 rue Saint-Cléophas

Antenne Aiguelongue, maison pour tous Albert-Dubout, 1071 avenue de la Justice

Antenne Celleneuve, maison pour tous Marie-Curie, esplanade de Celleneuve

Antenne de la Chamberte, maison pour tous Marcel-Pagnol, 64 route de Lavérune

Archives de la Tour de Pins, boulevard Henri IV

Bibliothèque municipale, 37, 39 boulevard Bonne-Nouvelle

#### ANTIGONE



### Les halles d'Antigone ouvrent en l'an 2000

Les halles d'Antigone, situées boulevard d'Antigone, près de la Direction Départementale de l'Équipement de l'Équipement, à côté de l'arrêt de tramway Léon Blum, ouvriront en septembre 2000. Ces halles de 600 m<sup>2</sup> comprendront une vingtaine d'étals, 4 à 6 boutiques et un parking extérieur. Les commerçants des halles Laissac qui le souhaitent, auront une priorité d'affectation. Une grande souplesse de fonctionnement en particulier en ce qui concerne les horaires d'ouverture sera consentie aux 27 commerces. Ce sont les architectes montpelliérains Jean-Luc Lauriol et Robert Piteau qui ont remporté le concours. Robert Piteau a l'expérience de ce genre d'ouvrage, en effet il a signé dans les années 80 les halles de la Paillade.

"Les halles d'Antigone seront un marché couvert et non fermé" explique Robert Piteau "Nous avons voulu, à la demande de la ville de Montpellier, en réalisant ces halles retrouver et réinterpréter la tradition architecturale des halles et mar-

chés. Ce doit être un lieu tout à fait identifiable dans l'espace, lumineux et coloré. Les boutiques et les étals seront abrités par une vaste toiture qui aura une forme d'aile d'oiseau. La structure reposera sur une structure métallique tridimensionnelle et recouverte de cuivre. L'ossature en métal et la couverture bénéficieront du principe architectural dit « de parapluie » inventé par le célèbre Baltard en 1853."

Grande tradition et contemporanéité seront donc au service de cet équipement structurant pour le quartier d'Antigone-Port Marianne. Les travaux débuteront dans le courant du premier trimestre 2000, pour un coût de 9,5 M.F

